



## Portefeuille Guinée

*Avenant*

Nouvelle Intervention 4

**Développement du potentiel  
d'économie verte du Mont Gangan**

au sein du Pilier 1 :

« Appui au développement de  
l'entrepreneuriat sur l'axe Conakry-  
Kindia-Mamou », 2019 - 2023

**Version 16/09/2021 (V4)**

# Table des matières

<b>Acronymes</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Contexte de la coopération Guinée – Belgique (2019 – 2023)</b> .....	<b>4</b>
<b>1.1 Composition du portefeuille pays</b> .....	<b>4</b>
<b>1.2 Pilier 1</b> .....	<b>5</b>
<b>1.3 Cadrage de l’intervention additionnelle (volet 4) au pilier 1</b> .....	<b>6</b>
<b>1.4 Cohérence du programme</b> .....	<b>8</b>
<b>1.5 Portefeuille bilatéral actualisé</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Pilier 1/Volet4: Développement du potentiel d’économie verte du Mont Gangan</b> .....	<b>10</b>
2.1 Contexte .....	10
2.1.1. Contexte général.....	10
2.1.2. Contexte spécifique .....	10
2.2 Parties prenantes .....	12
2.3 Changements visés et orientations stratégiques.....	15
2.4 Bénéficiaires de l’intervention .....	19
2.5 Partenariats et synergies.....	19
2.6 Objectif spécifique et résultats .....	21
2.7 Thématiques transversales .....	33
2.8 Enveloppe budgétaire et partenariats Intervention.....	35
2.9 Chronogramme opérationnel et budgétaire.....	37
<b>3. Pilotage et suivi de l’intervention</b> .....	<b>38</b>
<b>3.1 Gouvernance de l’intervention</b> .....	<b>38</b>
<b>3.2 Dispositif de mise en œuvre</b> .....	<b>38</b>
<b>3.3 Outils de mise en oeuvre</b> .....	<b>39</b>
<b>3.1 Monitoring &amp; Evaluation, Capitalisation</b> .....	<b>43</b>
<b>3.2 Durée de mise en œuvre</b> .....	<b>43</b>
<b>3.3 Risques principaux de l’intervention et mesures de mitigation</b> .....	<b>44</b>
<b>3.4 Matrice des indicateurs</b> .....	<b>46</b>
<b>4. Annexes</b> .....	<b>48</b>
Annexe1 : Synergies et complémentarités au sein du portefeuille .....	48
Annexe 2 : rôles et mandats des acteurs institutionnels .....	49

## Acronymes

AàP	Appel à Proposition
ACC	Accord Cadre de Coopération
AEV	Activité d'Economie Verte
AFD	Agence Française de Développement
AGUIDEP	Association Guinéenne pour le Développement des Entreprises Privées
AP	Aire Protégée
APEK	Association pour la Promotion Economique de Kindia
ASDI	Association Solidaire pour le développement intégré
BM	Banque Mondiale
CLCT	Comité Local de Coordination Technique
CoPil	Comité de Pilotage
CPM	Country Portfolio Manager
CUK	Commune Urbaine de Kindia
DEL	Développement Economique Local
DNBAP	Direction Nationale de la Diversité Biologique et des Aires Protégées
DNEF	Direction nationale des eaux et forêts
FEPFF-BG	Fédération de Planteurs de la Filière Fruit de la Basse Guinée
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FMK	Fédération Mourafangni de Kindia
FOMBG	Fédération des Organisations Maraichères de la Basse Guinée
FPAKI	Fédération Préfectorale des Artisans de Kindia
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GVEC	Groupement Villageois d'Epargne et de Crédit
IM	Intervention Manager
IRSNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
SNDB	Stratégie Nationale pour la Diversité Biologique
SR	Sous-Résultat
STDD	Services Techniques Déconcentrés et Décentralisés
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WCF	Wildlife Chimpanzee Foundation
ZICO	Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
ZTIP	Zone Tropicale d'Importance pour les Plantes

# 1. Contexte de la coopération Guinée – Belgique (2019 – 2023)

## 1.1 Composition du portefeuille pays

La République de Guinée et la Belgique mettent en œuvre un programme de coopération (2019-2023) ayant pour objectif général de contribuer à la croissance économique durable et inclusive sur l'axe Conakry- Kindia-Mamou. Il s'articule autour de 3 piliers :

- Pilier 1 : « Appui au développement de l'entrepreneuriat sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou / ENTREPENA ;
- Pilier 2 : « Promotion des droits sexuels et reproductifs / Elle Décide » ;
- Pilier 3 : « Projet de Formation, Études et Expertises / Capacita».

Le programme bilatéral entend œuvrer à la création d'emplois décents et accroître durablement les revenus et le niveau de vie des individus et communautés soutenus. Le budget global est de 45 millions €. Le programme est actuellement à mi-parcours. La Convention Spécifique se termine le 13 décembre 2023.

Les interventions bilatérales du portefeuille sont complétées par des actions exécutées par Enabel pour d'autres donateurs en Guinée. Quatre interventions sont actuellement financées par l'Union Européenne :

- (i) le programme de développement et d'assainissement urbain en République de Guinée (SANITA - villes propres - 35,15 MEUR) entend améliorer l'accès des populations des quartiers urbains centraux de Conakry et Kindia aux services d'assainissement de base. Il intègre un dispositif d'appui aux PME locales actives dans la collecte des déchets ;
- (ii) le programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA - 35 MEUR) œuvre pour l'insertion socio-professionnelle durable des jeunes et spécifiquement des migrants irréguliers potentiels et de retour à travers un vaste dispositif d'appui à l'entrepreneuriat et à l'(auto)emploi ;
- (iii) le programme d'amélioration du système d'état civil par l'effet catalyseur de la digitalisation (5 MEUR) vise à renforcer le cadre institutionnel et opérationnel du système d'état civil guinéen pour prendre en compte les modifications liées à la digitalisation ;
- (iv) le programme de soutien à l'émergence de l'économie créative en Guinée (2,4 MEUR) appuie l'entrepreneuriat culturel et créatif dans les zones de Conakry, Kindia et Mamou, et renforce les capacités des acteurs de la mode, du design et de l'audiovisuel.

Une cinquième intervention est en cours de formulation : il s'agit du programme de développement et d'assainissement urbain dans les communes périphériques de Conakry / Sanita 2 (10 MEUR), qui vise à améliorer l'accès des populations urbaines aux services d'assainissement de base au sein des 3 communes de Dubréka, Coyah et Manéah.

## 1.2 Pilier 1

Les interventions du Pilier 1 « Appui au développement de l'entrepreneuriat sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou » (25 MEUR) se donnent pour ambition de contribuer à la croissance et à la transformation économiques en Guinée en promouvant le développement de l'entrepreneuriat local sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou. Elles entendent œuvrer à la création d'emplois décents dans une série de secteurs économiques porteurs, tant au niveau urbain que rural, et accroître durablement les revenus et le niveau de vie des individus et communautés qui y sont actifs.

Le pilier 1 est constitué de 3 volets complémentaires :

- Volet 1 : Appui au développement de l'entrepreneuriat agricole sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou
- Volet 2 : Appui au développement de l'entrepreneuriat urbain sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou
- Volet 3 : Appui à l'entrepreneuriat féminin l'axe Conakry-Kindia-Mamou



- Figure 1 : Zones d'interventions de la coopération belge en Guinée

Le volet « **Entrepreneuriat agricole** » entend améliorer la compétitivité des entrepreneurs actifs dans les filières ananas, mangue et pomme de terre. Le volet agricole suit une approche chaîne de valeur (ensemble de maillons). Il intervient dans des milieux ruraux des régions de Kindia et Mamou et dans les zones (péri)urbaines (maillons en aval surtout) des 2 villes, qui sont les pôles de développement dans leurs hinterland respectifs. L'intervention fait suite au projet DAKMA du programme de démarrage (2016-2019), notamment par rapport à la filière ananas. Plusieurs des parties prenantes fédératives et ONG identifiées dans le cadre de l'intervention Economie vert Mont Gangan (Guinee44, AGUIDEP, RGTA-DI, FEPAF et FOMABG) sont des partenaires historiques de ce projet.

Le volet « **Entrepreneuriat urbain** » a pour objectif de contribuer à l'amélioration des performances économiques, techniques et sociales sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou, au sein des grappes « Hospitalité & Tourisme » et « Ville Durable » :

- La grappe « Ville durable » regroupe l'ensemble des activités visant à assurer l'accès au logement et au transport pour tous ; à renforcer l'urbanisation inclusive et durable tout en protégeant et préservant le patrimoine culturel et naturel ; à réduire l'impact environnemental des villes, plus particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'air et la gestion des déchets ; et à promouvoir la construction de bâtiments durables et résilients par l'utilisation de matériaux locaux.
- La grappe « Hôtellerie et Tourisme » regroupe l'ensemble des activités liées à la restauration, l'accueil, le divertissement, les loisirs et l'hôtellerie. Dans le contexte guinéen, l'accent est mis sur les produits et services proposés à une clientèle locale captive.

Le volet « entrepreneuriat urbain » met par ailleurs un accent particulier sur le digital comme levier d'accélération des entreprises : le focus est mis sur des entreprises existantes et inclusives ayant besoin des appuis d'accélération et d'innovation incluant des services de structuration, d'appui au développement commercial et d'appui à la levée de fonds. Un nombre limité de projets en phase d'idéation peuvent également être accompagnés, s'ils contribuent directement au renforcement de la compétitivité des clusters prioritaires.

Le **volet 'Entrepreneuriat féminin'** intervient sur le même axe géographique. Il préconise des appuis spécifiques à l'activité économique et l'emploi des femmes entrepreneuses en vue de contribuer à la réalisation de leurs droits et chances (liée aussi à leur émancipation sexuelle et reproductive – lien 'elle décide') et à l'atténuation des effets des pesanteurs socio-économiques enracinés dans la société.

Les appuis sont complémentaires à ceux prévus dans les 2 autres volets et visent spécifiquement :

- Les MPME de femmes actives en amont et l'aval des filières porteuses liées à l'alimentation/nutrition (production fruits & légumes, transformation, commercialisation, restauration). La grappe « Hospitalité et Tourisme » est aussi considérée comme une filière porteuse avec un vrai potentiel de création d'emploi, entre autres par la valorisation des sites touristiques ;
- D'autres MPME, cibles des volets 1 et 2 et actives dans des secteurs agricoles et artisanaux, stimulant l'inclusion économique des femmes et l'innovation ;
- Les bénéficiaires de l'intervention 'Elle décide' (cf. AGR alternatives, insertion victimes des VBG).

### **1.3 Cadrage de l'intervention additionnelle (volet 4) au pilier 1**

Le présent document porte sur la mise en œuvre d'une nouvelle intervention prévue pour une durée de 21 mois, qui constituera le quatrième volet du Pilier 1. Le budget prévu est de 1,9 millions d'euros, qui sera financé par la mobilisation d'une partie de la réserve budgétaire. L'intervention portera sur le développement du potentiel d'économie verte du Mont Gangan, zone naturelle à haut potentiel environnemental et touristique, située à 135km de Conakry, dans la commune urbaine de Kindia en Basse Guinée.

Au regard du temps relativement court de cette nouvelle intervention et d'un contexte socio politique relativement mouvant (gouvernement de transition en installation et nouvelles élections à prévoir à moyen terme), la possibilité d'assurer la continuité de certaines actions sera considérée dans le nouveau programme de coopération post 2023.

Elle est complémentaire aux autres interventions et contribuera à l'objectif spécifique du Pilier 1, qui vise la création d'emplois décents et de qualité et l'augmentation de revenus stables et durables des hommes et femmes (entrepreneurs) sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou. Les éléments ayant conduit à l'identification de l'intervention peuvent être résumés comme suit :

### **Une situation géographique particulière**

- Le Mont Gangan culmine à 1.117 mètres d'altitude ; il est situé sur le territoire de la commune de Kindia, à 135 kilomètres de Conakry, et se situe donc **sur l'axe de concentration géographique de la coopération belge en Guinée.**
- La construction d'une nouvelle route à 4 voies entre Conakry et Kindia permettra de relier les 2 villes en quelques heures, ce qui offre un potentiel de développement du tourisme de proximité.
- Le Mont est situé dans une zone très facilement accessible, en bordure directe de Kindia.

### **Un haut potentiel environnemental (biodiversité et climat) soumis à des pressions multiples**

- Le mont et sa dense végétation constituent un régulateur naturel très efficace du climat local. La protection du Mont Gangan constitue une opportunité pour la coopération guinéo-belge de **mieux prendre en compte la lutte contre le changement climatique.**
- La zone constitue une riche réserve de faune et de flore, avec notamment une diversité importante d'oiseaux et de plantes médicinales (pharmacopée traditionnelle à valoriser). Certaines **espèces endémiques au niveau mondial** ont été répertoriées en 2018 par une équipe de botanistes britanniques qui ont classifié le Mont comme « Zone Tropicale Importante Pour les Plantes » (ZTPI).
- Une partie de cette zone (9.000 ha) a été désignée comme forêt classée en 1942, mais elle est **soumise à des pressions d'ordre divers** : exploitation du bois et déforestation, empiètements par l'agriculture, feux de brousse, etc. La proximité avec la ville de Kindia, entraîne par ailleurs un risque d'urbanisation progressive des zones naturelles.

### **Un potentiel touristique national et sportif inexploité**

- Le Mont Gangan offre différents attraits : le sommet et sa vue panoramique, des lieux de baignade, et quelques curiosités telles que les traces de pas des « hommes préhistoriques ». Il dispose d'un riche potentiel sportif non exploité : escalade (de nombreuses voies à équiper, blocs rocheux), randonnée pédestre (sentiers à baliser), multiples parcours de VTT possibles, vols en parapente, bateau sur le lac... Autour du Mont, d'autres sites renforcent l'attractivité touristique du territoire : le lac de Samaya, le voile de la mariée et les Eaux de Kilissi entre autres. Le mont se situe également sur la route desservant le Fouta Djallon, zone à fort potentiel touristique.
- Le site est répertorié comme point d'intérêt touristique par tous les guides et agences de voyages. Des circuits sont proposés dans le "guide du routard" ou « le petit fûté », pour ne

citer que quelques exemples. Le lieu est fréquenté par les jeunes de Kindia dans le cadre des sorties scolaires, mais surtout dans un mode ludique. Les écoles organisent des visites scolaires dans le cadre de cours de géologie. Cependant, le site ne dispose actuellement **d'aucune structure d'accueil**, que ce soit en restauration ou en hébergement. Quelques entreprises et acteurs économiques commencent à se structurer autour du potentiel touristique offert dans la zone de Kindia (organismes de trekking ou hébergements de loisirs par exemple).

### **Un riche potentiel économique en matière agricole et d'artisanat**

- Le territoire du Mont Gangan n'est pas uniquement une zone verte à protéger, c'est également un site de production agricole très diversifié grâce à ses ressources en eau. On y trouve des cultures de mangues, bananes, riz, fonio et d'autres aliments vivriers, notamment des produits de maraîchage.
- La fédération des artisans de Kindia (FPAKI) a élaboré un projet de construction d'un village artisanal, qui pourrait s'intégrer à une approche de protection de l'environnement. Des contacts en ce sens sont en cours avec le programme Integra.

### **Une pression anthropique croissante contribuant à dégrader l'environnement et le potentiel du Mont**

- Le territoire du Mont Gangan est un territoire habité de plus en plus peuplé, avec la présence de 11 villages et de nombreux hameaux dans la zone dite « classée » ; certains secteurs sont enclavés et le niveau de pauvreté très élevé des villageois les contraint à la surexploitation des ressources naturelles ;
- La proximité de la ville de Kindia, qui connaît un taux de croissance urbaine important, contribue à accroître la pression sur le Mont (la coupe abusive de bois ; le charbonnage ; le surpâturage ; la chasse et des pratiques agricoles et maraîchères non durables) ;

### **Une prise de conscience de la nécessité d'agir avant qu'il ne soit trop tard**

- Une prise de conscience des autorités régionales/ locales et la présence d'acteurs locaux avec une vision assez cohérente sur la nécessité de préserver les ressources naturelles du Mont Gangan ainsi que son fort potentiel, tout en soutenant le développement économique local.

## **1.4 Cohérence du programme**

Cette nouvelle intervention s'inscrit dans la stratégie globale du programme de coopération en cherchant des effets de croissance économique à long terme, la création d'un environnement plus incitatif et inclusif pour développer des activités économiques et génératrices de revenu et en contribuant à la préservation de l'environnement. Les synergies et complémentarités entre ce volet 4 et les 3 autres volets sont présentées dans un tableau annexe. L'intervention est par ailleurs en cohérence avec l'approche PSDE (*Private Sector Development & Engagement*) d'Enabel, qui met un accent particulier sur i) l'amélioration de la performance des opérateurs économiques, ii) le renforcement de filières économiques, iii) l'amélioration du climat des affaires. Le Mont Gangan se trouve à proximité de Kindia, où Enabel dispose d'un bureau régional. Des économies d'échelles seront recherchées en vue d'une mise en œuvre cohérente, efficace et bien coordonnée. Des ressources matérielles et humaines seront mutualisées autant que possible : expertise transversale, personnel d'appui-secretariat, finance, administratif et logistique, bureau seront partagés.

## 1.5 Portefeuille bilatéral actualisé

	Période	Modalités	Budget Bilatéral	Union Européenne
<b>Pilier 1 : ENTREPRENA</b>	2019-2023	Enabel Partenaires (publics/privés)	11,5 Mio€	
<b>Intervention 1.1</b> :Appui au développement de l’entrepreneariat agricole sur l’axe Conakry-Kindia-Mamou	2019-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	10 Mio€	
<b>Intervention 1.2</b> : Appui au développement de l’entrepreneariat urbain dans les villes de Conakry Kindia et Mamou	2019-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	3,5 Mio€	
<b>Intervention 1.3</b> : Appui au développement de l’entrepreneariat féminin sur l’axe Conakry-Kindia-Mamou	2021-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	1,9 Mio€*	
<b>Pilier 2</b>	2019-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	5 Mio€	
<b>Intervention 2.1.</b> : Promotion des droits sexuels et reproductifs	2019-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	5 Mio€	
<b>Pilier 3</b>	2019-2023	Enabel-Partenaires (publics/privés)	1,200,000€	
<b>Intervention 3.1</b> : Projet de Formation, Études et expertises	2019-2023	Enabel	6.900.000 €	
Réserve	2019-2023			
Expertise	2019-2023			
Programme d’Appui à l’intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA/Enabel)	2018-2022	Enabel (Financement UE)		35 Mio€
Programme de Développement et assainissement urbain en Guinée (SANTA)	2018-2022	Enabel (Financement UE)		35,15 Mio€
Projet pilote d’amélioration du système d’état civil par l’effet catalyseur de la digitalisation	2021-2024	Enabel (Financement UE)		5 Mio€
Soutien à l’économie créative en Guinée	2021-2024	Enabel (Financement UE)		2,4 Mio€
Financement Gouvernement belge			45 Mio€	
Financement Union Européenne				77,55 Mio€

Note : le budget de l’intervention 1.4 (1,9 M€) n’inclut pas les coûts de l’Intervention Manager, repris dans le budget d’expertise (C’est également le cas pour les autres interventions). Ce budget étant suffisant pour prendre en charge ces coûts additionnels, il n’est pas augmenté par mobilisation de la réserve.

## 2. Pilier 1/Volet4: Développement du potentiel d'économie verte du Mont Gangan

### 2.1 Contexte

#### 2.1.1. Contexte général

Bien que dotée de ressources naturelles en quantités impressionnantes, la Guinée est un pays en situation de fragilité qui connaît régulièrement des épisodes d'instabilité sociale et politique. Si le potentiel de croissance économique lié à une exploitation raisonnée et durable des ressources est réel, force est de constater qu'aujourd'hui les contraintes qui pèsent sur les secteurs clés de l'économie (l'agriculture, l'énergie, l'artisanat, les mines...) freinent considérablement la conversion de ce potentiel en réelles opportunités de croissance inclusive au bénéfice de l'ensemble de la population.

L'épidémie Ebola a fortement touché le pays en 2014 / 2015 et contribué à déstructurer l'économie du pays, avec une perte estimée de 535 millions de dollars en produit intérieur brut. La pandémie de Covid a aggravé la situation, principalement à cause des entraves à la circulation des produits.

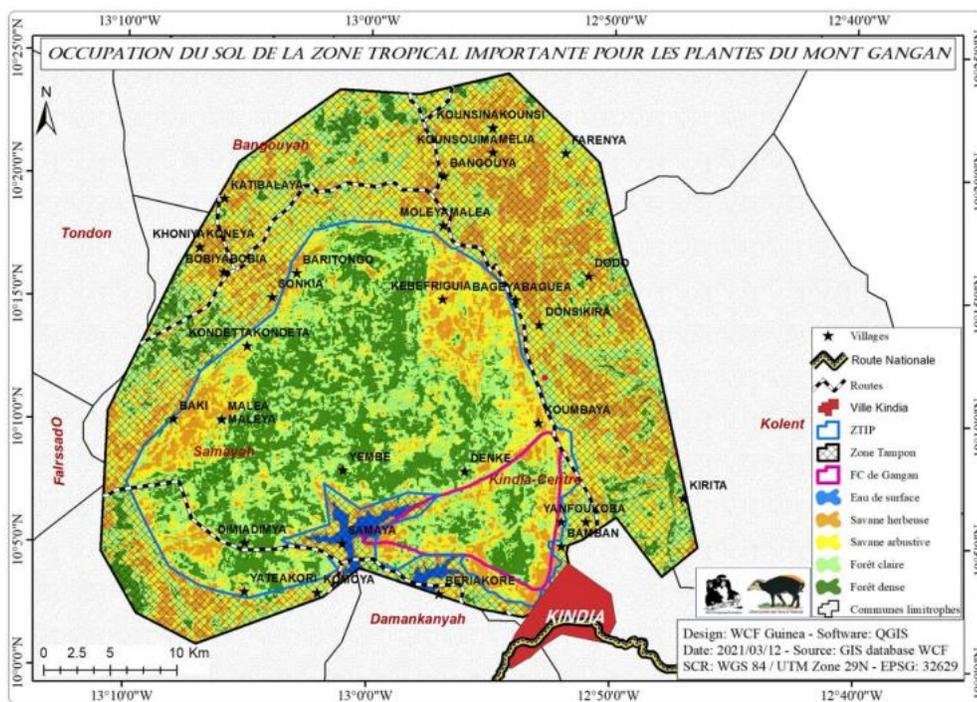
La gestion des finances publiques (GFP) en Guinée est confrontée à des dysfonctionnements qui affectent tous les segments de la GFP (ADE-CTB, octobre 2016) : management des budgets publics et des revenus fiscaux à tous les niveaux étatiques, gestion et attribution des marchés publics (à 92% en gré-à-gré), ... . Vu ce niveau de risques fiduciaires extrêmement élevé en Guinée, les PTF n'ont -pour l'heure- pas tendance à s'aligner aux systèmes et structures du pays.

#### 2.1.2. Contexte spécifique

La commune de Kindia se trouve en altitude, dans une zone tropicale humide. Son climat se caractérise par l'alternance de deux saisons d'égale durée : une saison sèche de novembre à avril et une saison des pluies de mai à octobre, avec une moyenne de pluie de 3 048 mm par an. Le relief de la commune est caractérisé par un plateau de 400 m d'altitude dominé au Nord-Ouest par le Mont Gangan, qui culmine à 1 117 mètres.

Le territoire du Mont Gangan couvre quelques 633 Km<sup>2</sup>. Il est composé d'une partie reconnue comme « Zone Tropicale Importante Pour les Plantes » (63 092 Ha) et d'une zone tampon sur sa périphérie (73 247 Ha). La valeur écologique du territoire a été reconnue avec le classement (i) de la forêt classée de Damakhania, (ii) de la forêt classée du Mont de Diégo-Tamba, (iii) de la forêt classée de Sierra-Foré et (iv) de la forêt classée de Gangan.

Le projet « Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement », porté par la Banque Mondiale, a proposé en août 2021 le document « Vision pour le nouveau réseau d'aires protégées de Guinée ». Il propose la création d'un parc national de Gangan incluant une zone intégralement protégée du parc, une zone tampon et une aire de transition prenant en considération la zone urbaine de Kindia.



Une reconnaissance officielle de la zone protégée devrait impliquer un arrêt de l'exploitation des ressources de la forêt par les populations locales et le développement d'activités Alternatives et Génératrices de Revenu pour que les populations puissent tirer des bénéfices économiques autrement qu'en détruisant ou prélevant les ressources naturelles de la forêt.

La zone centrale est de 33,4 Km de large et de 26,5 Km de long. Elle est constituée de marches de grès escarpées, entourées de vallées et entourée de bowe gréseux de basse altitude. Les falaises et les bowé de grès, et la forêt submontagnarde sont reconnus comme des types de végétation menacés en Guinée tout comme les nombreuses espèces rares qui se trouvent sur les bowé de grès.

Réservoir de biodiversité, le Mont Gangan abrite diverses espèces de singes dont une population de chimpanzés qui trouve refuge dans les reliques forestières d'altitude (rapport d'inventaire Biotope). On y trouve d'autres petits mammifères et d'importantes populations d'oiseaux. Mais il a surtout été remarqué pour sa richesse floristique et son taux d'endémicité (Kindia gangan - nouvellement décrite en 2018, *Phyllanthus felicis*, et *Clerodendrum sylvae*, *Pitcairnia felician* - la seule espèce native de la famille Broméliacée en Afrique).

Considéré comme un patrimoine national, le site du Mont Gangan est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF). Une partie du territoire a fait l'objet d'un acte de classement en « forêt classée » par l'Arrêté 4436 S.E du 16 décembre 1942. Le code foncier et domanial intègre les forêts classées dans le domaine public naturel.

Plusieurs articles du Code Forestier de 2017 régissent les modes de gestion des forêts classées. Selon la loi, toute forêt classée devrait disposer d'un Plan de gestion pour permettre la reconstitution des habitats fauniques, grâce à la promotion des pratiques de gestion durable et la préservation des formations végétales. Dans la pratique, aucun plan de gestion n'a été rédigé pour le Mont Gangan. Les lois ne sont pas respectées en raison du manque de moyens des services publics.

Situé à quelques kilomètres à peine et à une heure de marche de la ville de Kindia, le Mont est facilement accessible. Il subit par conséquent la pression de la ville sans cesse grandissante, qui commence à grignoter les pentes de la montagne. Il fait l'objet d'une surexploitation de ses ressources naturelles par les habitants qui vivent dans sa zone cœur. On dénombre 11 villages à l'intérieur de la Forêt Classée, pour une population d'environ 1.000 habitants. L'enclavement de certains villages a limité jusqu'à présent les risques de pressions externes de la zone sur le milieu. Ses communautés pratiquent la déforestation, la culture sur brûlis, le charbonnage, la chasse, le surpâturage, ou encore des pratiques agricoles ou maraichères non respectueuses de l'environnement. Jusqu'à présent, les communautés vivant en périphérie du Mont (dans la zone tampon ou la ville de Kindia) ne viennent pas encore augmenter la pression sur un milieu naturel déjà surexploité, du fait notamment de l'enclavement de certains secteurs.

L'une des autres particularités du territoire est liée à la présence historique des militaires dans la zone pour effectuer leur entraînement de tir. Une partie de leur entraînement passe non loin du sentier principal pour rejoindre Kiria, le premier village au cœur de la Forêt classée. Se pose la problématique de sécurité et de cohabitation entre activités militaires et développement écotouristique. Une délimitation de la zone va être effectuée d'après les dires du corps militaire. La construction d'une nouvelle route à 4 voies entre Conakry et Kindia permettra de relier les 2 villes en quelques heures. Cet axe favorisera le développement du tourisme local dans la région, mais il contribuera par la même à sa fragilisation si des mesures de protection ne sont pas mises en place.

Les acteurs locaux sont conscients des menaces qui pèsent sur le Mont et sont prêts à s'engager pour sa préservation tout en garantissant le développement de ces Activités Génératrices de Revenu pour les populations riveraines.

## **2.2 Parties prenantes**

La liste des parties prenantes regroupe les acteurs identifiés au cours de la formulation comme ayant un intérêt et une utilité dans la mise en œuvre de l'intervention. La liste n'est pas exhaustive.

### **Acteurs clés de l'intervention**

#### Commune de KINDIA

Les lois de décentralisation confient la responsabilité du développement local et de l'aménagement du territoire aux communes. Kindia, avec ses 210 000 habitants, est la première ville secondaire de Guinée. La commune a une longue expérience de l'animation de la concertation locale autour d'enjeux de développement (accès à l'eau, implication de la jeunesse dans la vie locale...), et pilote actuellement des chantiers d'amélioration de services publics dont elle a la responsabilité (gestion des déchets solides...). Elle a établi un partenariat de longue date (25 ans) avec le département de Loire Atlantique (44) au travers de l'ONG Guinée44. Les ressources dont dispose la commune ne lui permettent pas d'assurer l'ensemble des compétences que l'Etat a lui confié, mais elle porte une attention particulière à la préservation et la valorisation des espaces naturels se situant sur son territoire. Elle est partenaire d'Enabel au travers de plusieurs interventions, notamment SANITA sur les questions d'eau et assainissement. La commune de Kindia sera le principal partenaire de l'intervention et elle sera associée à l'ensemble du processus de mise en œuvre. Elle sera responsable de piloter le diagnostic et la planification de la gestion durable du Mont Gangan, puis de coordonner sa mise en œuvre.

#### Communautés locales et leurs associations

L'implication des communautés locales (y inclus les autorités traditionnelles) sera essentielle dans tout le processus de préservation et de valorisation du site.

Parties prenantes gouvernementales au niveau central

Les acteurs gouvernementaux joueront un rôle dans la définition du cadre réglementaire et de manière générale, à chaque étape de validation des éléments clefs de l'intervention. Des visions divergentes peuvent apparaître entre Ministères – notamment entre la vision du Ministère des Eaux et Forêts et le Ministère du Tourisme. L'implication en amont de l'ensemble des parties prenantes sera nécessaire pour s'assurer du partage d'une vision commune sur la mise en œuvre de l'intervention et éviter tout conflit d'intérêt. Les principaux ministères concernés sont les suivants :

- Le Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine ;
- Le Ministère du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat ;
- Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

OGUIPAR – Office des Parcs et Réserves

La gestion des aires protégées est placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, à travers l'Office guinéen des parcs et réserves. Cet organisme public a pour mission la conception, l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de conservation, d'utilisation durable, de partage juste et équitable des bénéfices issus de la diversité biologique et de la gestion des parcs et réserves. Cet office comprend trois départements techniques : (1) Département Economie et Législation (2) Département Planification, Suivi Evaluation et Statistiques (3) Département Aménagement et Gestion.

Représentation du gouvernement à KINDIA: les services techniques déconcentrés (STD)

Les STD ont un rôle majeur à jouer pour améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles du Mont Gangan. Il est important qu'ils s'approprient les enjeux et soient formés en conséquence. L'intervention veillera à les intégrer dans l'ensemble des processus de concertation. Ils seront associés dès le début de la définition du diagnostic territorial et du Plan de gestion.

NIVEAU RÉGIONAL ET PRÉFECTORAL	NIVEAU COMMUNAL (KINDIA)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Inspection Régionale de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, la Direction Préfectorale de l'Environnement, des Eaux et des Forêts ;</li> <li>• Direction Préfectorale du Tourisme ;</li> <li>• Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) ;</li> <li>• Le conseil préfectoral des organisations de la société civile et la direction préfectorale de l'action sociale sont deux organes préfectoraux qui regroupent les acteurs de la société civile sur le territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service développement rural (dépend du Ministère de l'Agriculture)</li> <li>• Service communal de l'environnement, des eaux et forêts (dépend du MEEF)</li> <li>• Service technique (dépend du Ministère de la ville et l'aménagement du territoire)</li> <li>• Service communal de l'élevage</li> <li>• Service de l'éducation</li> </ul>

Le cadre légal n'est pas clair pour ce qui concerne le partage des compétences entre la direction du tourisme et la direction de l'Environnement, Eaux et Forêts Cette Direction a pour rôle d'appliquer la politique publique relative au tourisme, à l'hôtellerie et l'artisanat au niveau de la préfecture. La direction du tourisme prend des mesures pour protéger l'environnement : présence d'éco gardes qui surveillent les

ressources naturelles et gestion des déchets ; Elle encadre la mise en place d'Associations de tourisme et d'hôtellerie. Elle s'assure du paiement des taxes et redevances par les hôtels, les restaurants et les night clubs.

Parties prenantes associatives, fédératives, ONG et acteurs de la société civile (et partenaires/prestataires potentiels d'exécution) :

- **Guinée 44** : acteur historique de la coopération et de l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale (accès à l'eau, assainissement, gestion des déchets, développement agricole et rural et formation des jeunes) à Kindia. L'intervention veut bénéficier de son expérience entre autres en matière de renforcement de la maîtrise d'ouvrage - développement communal et déploiement des foyers améliorés pour les populations locales du Mont Gangan.
- **AGUIDEP** (Association Guinéenne pour le Développement des Entreprises Privées) : appui aux entreprises locales, aux Organisations communautaires de base, aux Organisations de la Société Civile (OSC) et Organisations paysannes en matière de gestion financière, renforcement des capacités. Cet acteur pourrait jouer un rôle important dans l'encadrement des PME, dans le renforcement de leurs capacités et leur gestion financière par l'approche "Faire Faire" en les aidant : à identifier les activités à mener, à élaborer un business plan, à mener des études de marché, à identifier les fournisseurs, à répertorier les clients, à préparer un plan de marketing.
- **APEK** (Association pour la Promotion Economique de Kindia) : accompagnement des producteurs agricoles. Cette association dispose de très bons techniciens agricoles pour appuyer le développement de nouvelles méthodes agricoles respectueuses de l'environnement. Elle pourra ainsi être une structure d'appui majeure dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques et l'accompagnement des producteurs.
- **ASDI** (Association Solidaire pour le Développement Intégré) : PME d'assainissement  
Cette association travaille avec SANITA dans le cadre de l'assainissement et la mise en place de la filière compost, elle pourra appuyer la nouvelle intervention d'Enabel dans la conscientisation à la gestion des déchets et développement du compost auprès des communautés du Mont Gangan.
- **FMK** (Fédération Mourafangni de Kindia) : Fédération très active qui pourrait jouer un rôle important d'appui au reboisement ; développement de filières agricoles et sensibilisation/éducation aux meilleures pratiques environnementales. Elle utilise des outils participatifs tels que la Communication pour le Changement de Comportement (CCC), boîte à image. La confiance qu'elle a gagnée auprès des villageois serait précieuse pour l'acceptation du nouveau programme. Travaillant avec l'ensemble des acteurs clefs de Kindia, elle pourrait être un interlocuteur privilégié pour l'intervention 4.
- **FEPAF-BG** (Fédération des Planteurs de la filière fruit de la Basse Guinée) : structure responsable de la production fruitière ; encadrement des producteurs afin d'assurer la qualité des produits, la transformation, l'approvisionnement et la commercialisation. Dans le déploiement d'une AEV transformation de produits agricoles, cette fédération dispose de l'ensemble des compétences techniques et connaissance du milieu pour appuyer l'intervention.
- **FOPMABG** (Fédération des Organisations Maraîchères de la Basse-Guinée) : formation sur les itinéraires techniques ; la mise en relation avec les institutions de micro-crédit ; conseil au renforcement de productivité.

- **FPAKI** (Fédération Préfectorale des Artisans de Kindia). Le diagnostic des Activités économiques sur le Mont Gangan pourrait déterminer que l'appui à l'artisanat local serait une filière porteuse pour les habitants du Mont. Auquel cas l'appui de cette fédération serait recherché.
- **RGTA-DI** (Réseau Guinéen de Traction Animale et Développement Intégré) formations sur la pratique de production durable, la protection de l'environnement. Partenaire historique de Enabel en Guinée, cet acteur travaille en étroite collaboration avec Eclasio et pourra mettre à profit son expérience en matière de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de gestion des aires protégées (projet Mangrove Guinée, ...).
- **AFRAT** (Association pour la Formation des Ruraux aux Activées de Tourisme, basé en France) un outil au service des projets de développement, elle accompagne l'ingénierie territoriale, en France et à l'international pour étudier, analyser les potentiels des territoires ruraux et montagnards ; accompagner la mise en œuvre de conditions de développement favorables ; renforcer l'attractivité des territoires ruraux, la création d'activités et d'emplois ; former les acteurs et les accompagner pour rendre performant les territoires, les filières et les réseaux.
- **Des agences de voyage spécialisées dans le trekking** : ces agences pourraient jouer un rôle dans l'accompagnement, la structuration et la formation des guides et autres personnels locaux, dans le cadre d'un marché qui serait lancé dans le cadre du développement de l'activité écotourisme.
  - **Agence Fouta Trekking** : Agence de Trekking contribuant au développement économique local, principalement du Fouta Djalou. Elle a mis en place un circuit qui passe par la Région de Kindia et le Mont Gangan. En plus d'œuvrer pour l'écotourisme, Fouta Trekking a mis en place un fond de solidarité grâce aux bénéficiaires de l'agence qu'elle réinjecte pour le développement villageois en partenariat avec les villages traversés le long des circuits touristiques. Leur savoir-faire local en matière d'écotourisme mais aussi, de tourisme solidaire et responsable serait précieux pour le développement touristique du Mont Gangan.
  - **Kindia Voyage** : Organise des circuits touristiques. A organisé par le passé des événements touristiques comme la course à pied appelée "Cheval de Gangan". L'agence développe des circuits dans la Région de Kindia faisant découvrir les différents sites naturels. Projets de développer le tourisme local en sensibilisant les jeunes.
  - **Indigo** : Agence de voyage de tourisme solidaire qui existe depuis plus de 15 ans. Elle propose un circuit qui passe par le Lac de Samaya "découverte des rivières du Sud"

## 2.3 Changements visés et orientations stratégiques

La stratégie de mise en œuvre est construite autour de deux axes :

- i) Un premier axe a pour objet de mettre en place une meilleure gouvernance pour la gestion du territoire en général et des ressources naturelles en particulier,
- ii) Un second axe a pour objet le développement d'activités d'économie verte, respectueuses de la préservation du Mont Gangan, autour de l'agriculture et de l'écotourisme.

Les principaux changements visés sont les suivants :

- Un renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion durable de la zone ;

- Une prise de conscience croissante des habitants du Mont Gangan et des riverains de l'importance de préserver le territoire et d'agir pour sa préservation ;
- La mise en place par les parties prenantes d'un plan de gestion durable concerté et des structures en charge d'assurer le suivi de la mise en œuvre ;
- La création d'un environnement incitatif pour le développement de l'écotourisme et d'autres activités d'économie verte respectueuses de la préservation dans et autour de la zone Mont Gangan, avec des effets à plus long terme en matière d'augmentation des revenus et de création d'emplois.

#### Les principes et orientations générales au niveau des deux axes

1. Le contexte de fragilité du pays et la durée réduite de l'intervention impose de se fixer des objectifs réalistes pour cette intervention, en espérant que les acquis pourront être valorisés dans le cadre du prochain portefeuille ;
2. Les lois de décentralisation ont délégué de larges prérogatives aux communes en termes d'aménagement du territoire et de développement économique. La commune de KINDIA sera donc le principal partenaire et interlocuteur dans la mise en œuvre de l'intervention ;
3. Des expériences, des outils et des expertises sont disponibles au sein des autres interventions mises en œuvre par Enabel ; elles seront valorisées autant que possible et dès le démarrage de l'intervention ;
4. Des collaborations avec des acteurs belges (IRSNB, TRIAS, Eclasio) et d'autres acteurs spécialisés dans la gestion des ressources naturelles seront recherchées sur différentes thématiques, notamment en matière de développement économique durable dans les Aires Protégées, (WCF, BM, Biotope, AFD, Fédérations de Parcs Naturels Régionaux);
5. La stratégie consistant à lier la protection de l'environnement et le développement économique est plutôt nouvelle en Guinée. L'intervention sera donc l'occasion de tester des démarches, des méthodes et des outils qui, s'ils démontrent leur efficacité et leur pertinence, pourront alimenter les politiques publiques et les pratiques de développement territorial en Guinée.
6. Des mesures de discrimination positive et d'accompagnement spécifiques seront proposées pour permettre aux femmes et aux jeunes de tirer parti des opportunités de création de valeur et d'emplois offerts par l'économie verte.

#### Les principes et orientations plus spécifiques au niveau de l'axe 1 et la mise en place d'une meilleure gestion du territoire et des stratégies adaptées de préservation

7. La gestion durable du Mont Gangan inclut plusieurs dimensions. Le territoire concerné inclut (1) une zone destinée à devenir une aire protégée (incluant des forêts classées) et (2) des zones « tampons » contiguës. La gestion des aires protégées est du ressort du MEEF et de l'OGUIPAR, dont les mandats sont axés sur la gestion et la préservation des ressources naturelles. L'aire protégée est habitée par des communautés villageoises dont les activités ont des impacts sur les ressources naturelles. L'élaboration d'une politique de gestion des ressources naturelles sur le territoire ne peut donc pas faire abstraction des dimensions humaines, socio-économiques ou d'aménagement du territoire. Ces matières sont davantage du ressort de la commune de Kindia, appuyée par les Services Techniques Déconcentrés.

8. Dans un cadre législatif relativement flou, l'élaboration d'un plan de gestion nécessite des processus complexes et intensifs de facilitation, qui prennent du temps et demandent un engagement fort des acteurs. L'intervention privilégiera une démarche structurante au niveau du territoire, destinée à aboutir à une vision commune des acteurs et l'élaboration d'un plan de gestion intégrant les différents aspects du développement durable (aspects environnementaux, sociaux et économiques).
9. Le renforcement des capacités des acteurs à assumer leurs rôles, mandats et mission occupe une place importante dans les activités proposées. Les populations habitant sur le territoire du Mont Gangan sera étroitement associées à la dynamique de concertation et bénéficieront d'un accompagnement spécifique pour être en capacité de contribuer à l'élaboration et au pilotage du plan de gestion.

Les principes et orientations plus spécifiques au niveau de l'axe 2 et le développement d'activités d'économie verte.

10. La stratégie d'intervention s'inspire des concepts de développement durable et d'économie verte.

L'économie verte est l'activité économique qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Elle regroupe deux types d'activités : des activités classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie, et les eco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

11. L'intervention ciblera plus spécifiquement des initiatives économiques dans le secteur agricole et/ou de l'écotourisme, afin de bénéficier des expertises au niveau des autres volets. L'intervention ciblera un nombre limité de clusters / grappes d'entreprises pour les accompagner sur cette courte période au travers de cycle d'apprentissage, après un diagnostic initial.

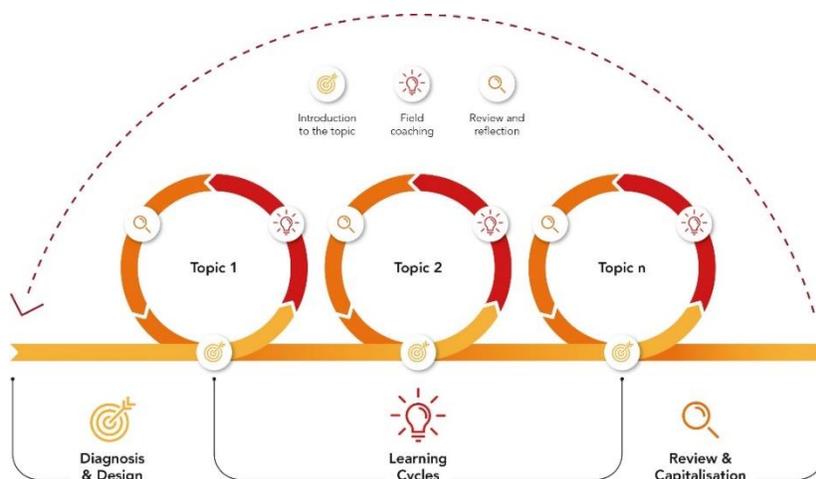
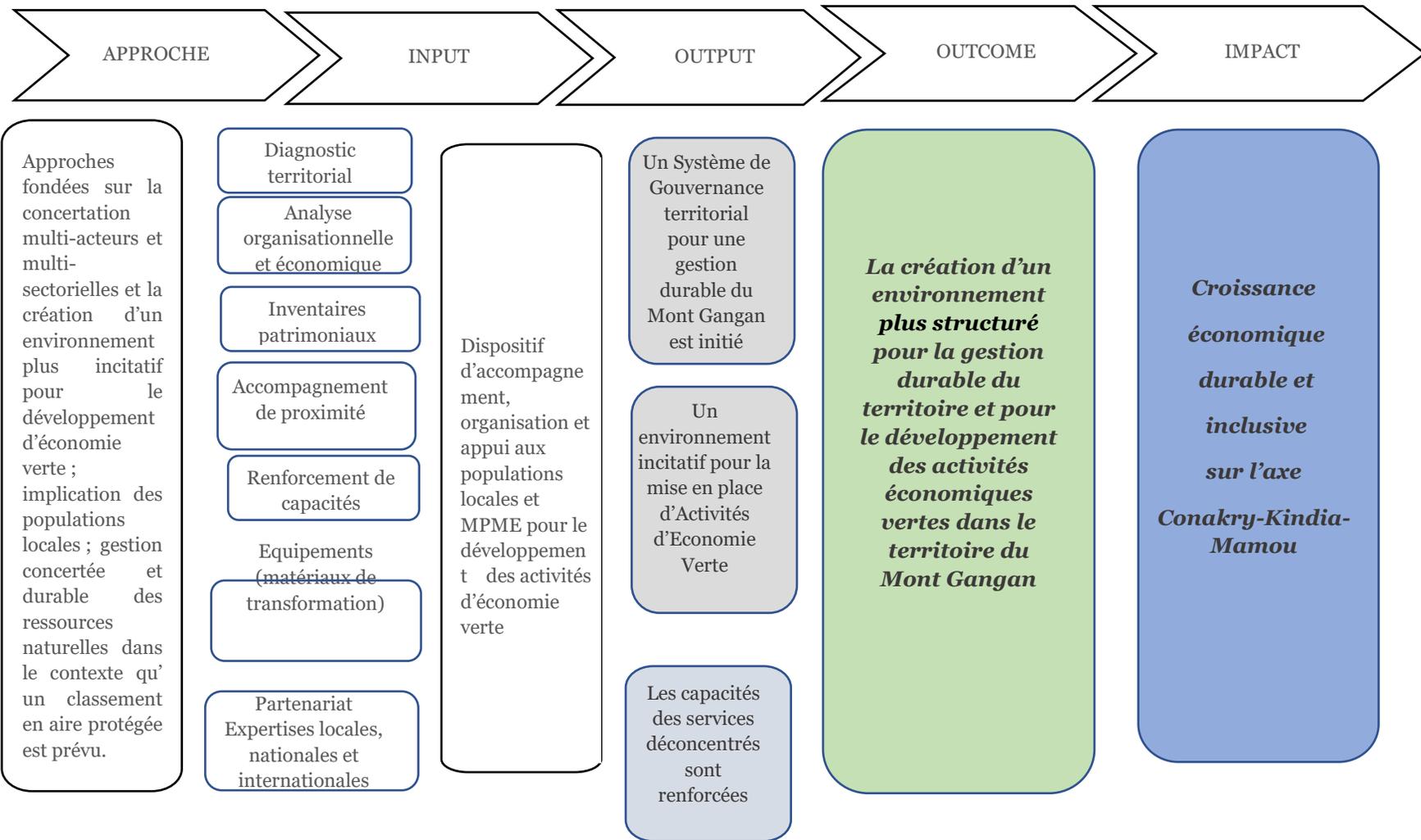


Fig : Cycle d'accompagnement de clusters (ICRA)

Approche pour la mise en œuvre de l'intervention



## 2.4 Bénéficiaires de l'intervention

### Bénéficiaires finaux :

- Les populations vivant sur le territoire du Mont Gangan seront les principaux bénéficiaires de l'intervention, grâce à l'émergence de nouvelles opportunités économiques et l'amélioration de la qualité de leur environnement.
- Les entrepreneurs privés : Les entrepreneurs privés seront accompagnés dans le développement d'activités d'économie verte sur le territoire du Mont Gangan. Il s'agit notamment des opérateurs touristiques (agences, guides, hébergeurs) et des micro-entreprises dans les filières agricoles.

### Bénéficiaires indirects :

Les partenaires publics et privés associés à la mise en œuvre seront accompagnés dans l'exercice de leurs mandats et missions. La commune de Kindia, déjà appuyée par d'autres interventions mise en œuvre par Enabel (SANITA notamment), sera renforcée dans sa fonction de maîtrise d'ouvrage du développement territorial.

## 2.5 Partenariats et synergies

L'intervention entend développer des approches multi-acteurs (publics/privés, guinéens/internationaux) sous forme de partenariats techniques ou alliances stratégiques :

- **Enabel : De nombreuses synergies seront développées avec les autres interventions d'Enabel intervenant sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou:**
  - Entreprena : l'expertise d'Entreprena sera mobilisée pour l'appui aux AEV féminines, l'appui aux acteurs intervenant dans l'écotourisme et l'intégration des producteurs du Mont Gangan dans les filières accompagnées par Entreprena agricole (mangue en particulier)
  - Sanita : le programme permettra d'aider les quartiers et secteurs situés sur le Mont à s'intégrer dans la stratégie d'information/éducation/communication sur la gestion des déchets solides et à intégrer un système de gestion des déchets pour le Mont dans l'opérationnalisation du schéma directeur. Son dispositif communal d'appui aux initiatives locales de salubrité apportera notamment un soutien aux initiatives de nettoyage.
  - Capacita : le soutien de Capacita sera utile pour mobiliser (si nécessaire) de l'expertise complémentaire pour renforcer les capacités des acteurs clés du système, autour d'objets concrets : par exemple, un processus de formation – action des administrations concernées pour mettre en place une aire protégée.
  - Integra : ce programme pourra apporter son aide dans la mobilisation et la formation de jeunes autour de chantiers à dimension communautaire, et permettant d'ancrer un savoir-faire utile dans le Mont (exemple : aménager et maintenir en état des sentiers ; mettre en place et gérer des forêts communautaires...).
  - She decides / elle décide : l'intervention « She Decides » apportera des appuis (outils et méthodologie) pour les aspects portant à la formation / accompagnement des femmes, notamment en matière d'IEC. Ces appuis sont complémentaires à ceux d'Entrepreneuriat Féminin
- **WCF – Wildlife Chimpanzee Foundation** : le montage d'un projet PPP par WCF dans le Parc National du Moyen-Bafing (projet pilote en Guinée) pourra utilement servir de référence au moment de la création de l'aire protégée du Mont Gangan. Il serait utile de s'appuyer sur

leur expertise dans les domaines de création d'une Aire Protégée ainsi que dans l'implication des populations locales (diagnostic territorial, plan d'aménagement concerté). Le Moyen-Bafing étant notamment reconnu comme un centre de formation pour les thématiques de conservation à l'échelle nationale, une stratégie de surveillance et de renforcement des capacités pourra être analysée et mise en œuvre en partenariat avec le centre. Pour finir, les équipes de WCF pourraient intervenir pour faire les inventaires faunistiques, notamment l'identification des traces de chimpanzés.

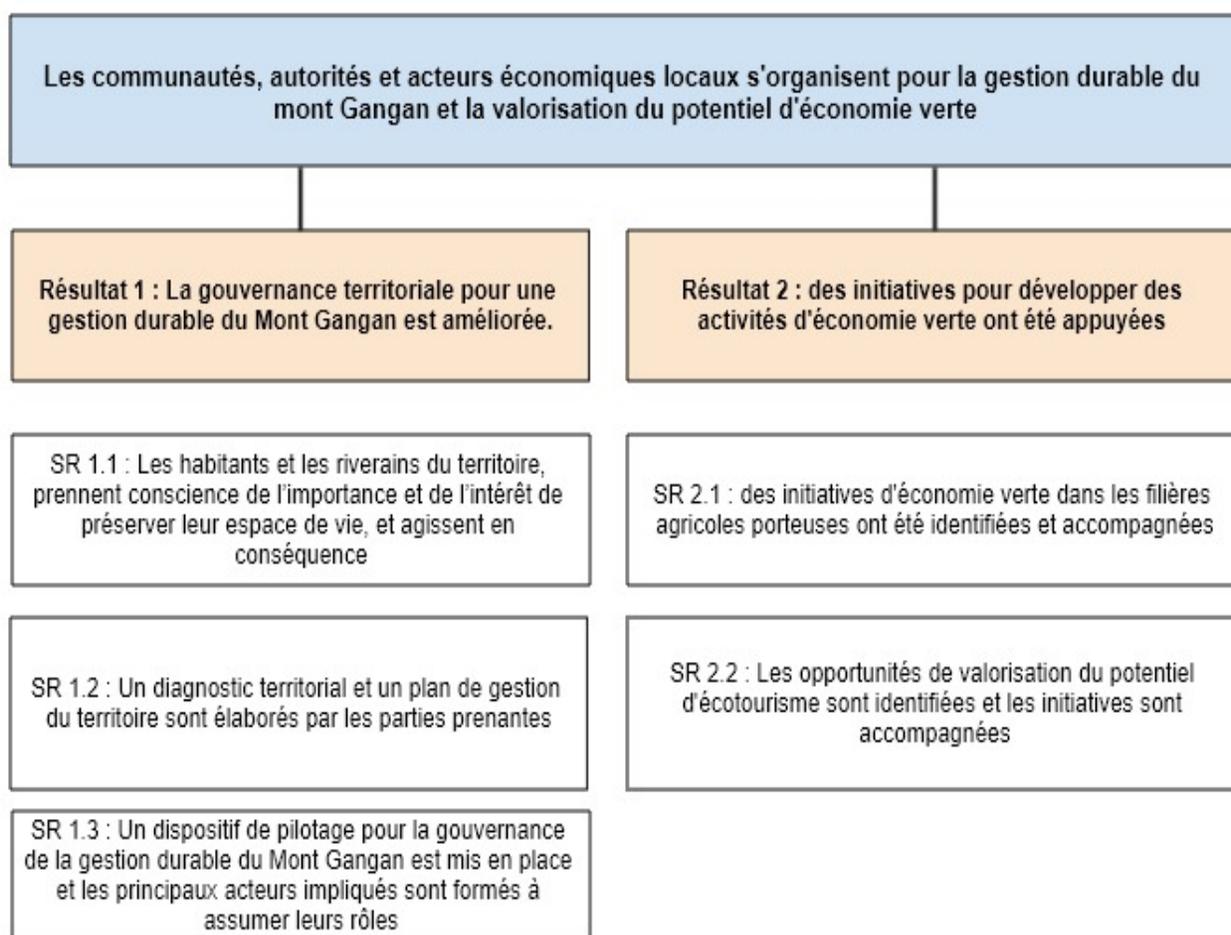
- **Banque Mondiale (BM)** : la BM est en cours de mise en œuvre d'un projet de Gestion des ressources naturelles qui prévoit de renforcer le cadre institutionnel lié aux Aires Protégées et de mettre en place un cadre de gestion homogène pour l'ensemble du réseau des Aires protégées. Il sera fondamental que l'intervention d'Enabel suive l'évolution de ce programme et soit intégrée aux échanges (mise en réseau) avec les autres acteurs clefs.
- **Biotope/ BM** : le cabinet Biotope a été sollicité par la BM pour contribuer à l'élaboration d'un mécanisme de financement durable des aires protégées en Guinée et a ainsi proposé de doter la Guinée d'un Fonds Fiduciaire pour la Conservation (FFC) équivalent à celui dont disposent certains pays voisins (la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Bénin) à l'image d'offset (compensation financière de deux concessions minières dans le Moyen-Bafing). Une attention particulière sera accordée à ce projet en cours d'élaboration. Ce bureau d'étude pourrait aussi intervenir pour faire les inventaires faunistiques et floristiques sur les sites touristiques à haute valeur environnementale.
- **L'Union Européenne (UE)** : son programme d'économie verte, PARSS3-Environnement a pour objectif l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles renouvelables des aires protégées par le renforcement du dispositif institutionnel, législatif et réglementaire et par le développement de partenariat avec les organisations de la société civile et du secteur privé. Enabel pourra s'appuyer sur l'expérience de ce programme pour impliquer les communautés locales, la société civile et le secteur privé dans la gestion durable du Mont et pour développer des approches participatives du secteur privé et des communautés.
- **Agence Française de Développement (AFD)** : l'AFD appuie le Fonds National de Développement Local (FNDL) et l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) qui sont les principaux instruments de financement de la décentralisation et du développement local. Elle accompagne la mise en place de nouveaux Plans de Développement Locaux (PDL) dans chaque commune (financement institutionnalisé). Un partenariat doit donc être envisagé pour construire une stratégie de développement local en adéquation avec les objectifs de cette intervention.
- **Les acteurs belges : Enabel a établi des collaborations avec différents acteurs belges présents en Guinée :**
  - Convention de subsides avec Eclasio pour la promotion de l'agroécologie et la gestion intégrée des ressources en eau, en partenariat avec le Réseau Guinéen de Traction animale et Développement Intégré (RGTA-DI).
  - Conventions de subsides avec TRIAS pour soutenir la relance des activités agricoles (Filières ananas, Mangue et Pommes de terre) et atténuer l'impact de la pandémie COVID. Cette collaboration avait été initiée dans le cadre du projet DAKMA (Développement Agricole sur l'axe Kindia Mamou), clôturé en septembre 2019. Une autre CSub porte sur des appuis aux femmes entrepreneuses.

- Echanges avec le fonds d'impact social Kampani pour le financement d'entreprises et d'organisations de producteurs.
- Institut Royal des Sciences Naturelles, avec qui Enabel siège a signé un accord de coopération.
- LadyAgri Impact Investment Hub : des relations ont été tissées avec cette organisation et une Convention de Subsidies est en discussion pour formaliser le partenariat autour des résultats de développement suivants : sensibilisation de 1 150 MPE gérées par des femmes, 100 MPE accompagnées dans le processus de formalisation, 30 MPE accompagnées dans une trajectoire de croissance.

## 2.6 Objectif spécifique et résultats

### Objectif général :

***Croissance économique durable et inclusive sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou***



**Résultat 1 : La gouvernance territoriale pour une gestion durable du territoire Mont Gangan est améliorée.**

***Sous-Résultat 1.1 : Les habitants et les riverains du territoire, prennent conscience de l'importance et de l'intérêt de préserver leur espace de vie, et agissent en conséquence***

Les habitants du Mont et les acteurs de développement à Kindia commencent à percevoir les effets des pratiques actuelles sur la dégradation de l'environnement, de l'écosystème, et in fine, du cadre de vie.

Une des conditions de réussite de ce programme est donc de stimuler une prise de conscience collective de la situation actuelle, ainsi que de la nécessité d'agir pour aboutir à une gestion durable des ressources naturelles et du territoire. L'émergence d'une vision commune du territoire portée par quelques leaders locaux et les habitants du Mont permettra d'impulser des changements durables. Deux activités principales seront mises en œuvre.

Activité 1.1.1 : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'information -sensibilisation à destination des habitants du Mont Gangan, des acteurs du territoire et vers le grand public.

Par sa démarche, sa méthode et ses outils de sensibilisation, la stratégie mise en œuvre doit permettre d'aboutir à une prise de conscience de l'urgence de la situation, et donner envie d'agir pour la changer. Elle permettra d'aider les populations et les parties prenantes à s'impliquer en tant qu'acteurs dans le processus de préservation et de valorisation des opportunités économiques. Pour cela, elle intégrera plusieurs dimensions :

- L'amélioration de l'accès à l'information sur la situation environnementale, sociale et économique du territoire Mont Gangan,
- La compréhension des enjeux et de la problématique du développement durable, de la gestion durable des espaces, nécessaire à une véritable appropriation et implication dans la dynamique de développement territorial qui sera mise en place.
- La formation et l'accompagnement de leaders locaux, dont la responsabilité sera de contribuer à la diffusion des messages et des innovations.

Le Mont Gangan est considéré par les populations locales comme un site emblématique et historique du territoire de Kindia. Toutefois, cette identité s'estompe avec le temps du fait de la pression démographique et de l'installation à Kindia d'une population allochtone, attirée par une des plus grande ville secondaire de Guinée. Les campagnes d'information auront deux objectifs principaux :

- Préserver et renforcer l'image du Mont Gangan en tant que patrimoine géographique, culturel, traditionnel et environnemental de Kindia,
- Diffuser l'image d'un espace naturel et humain fragile et spécifique, à préserver et valoriser pour les générations futures.

Les publics visés seront plus particulièrement les opérateurs dans le domaine du tourisme, les visiteurs et touristes visitant le Mont Gangan, et les opérateurs économiques de Kindia développant des relations commerciales avec les populations,

Des actions d'éducation environnementale spécifiques seront destinées à des publics plus jeunes, en s'appuyant sur les caractéristiques particulières du territoire : « On ne protège que ce que l'on connaît et nous émeut ».

Les actions envisagées sont :

- Organisation de « classes vertes » visant à emmener des groupes scolaires sur le Mont Gangan, pour qu'ils se rendent compte de la valeur patrimoniale du lieu (naturel, culturel, cultuel) mais également des menaces qui y pèsent.
- Création d'outils pédagogiques sur les thèmes de la biodiversité et de la gestion des ressources naturelles adaptés au Mont Gangan. Ces outils pourront prendre la forme d'une mallette pédagogique ou de livrets à thème (géologie, flore, faune, menaces environnementales, etc.). Ce matériel pédagogique sera mis à disposition d'enseignants du primaire et du secondaire qui seront formés à son utilisation.
- Réalisation d'un film pédagogique pour sensibiliser le jeune public comme l'ensemble des habitants de Kindia aux pratiques respectueuses de l'environnement.

#### Activité 1.1.2 : mobilisation d'expertises complémentaires, d'études et d'échanges

Les actions prévues concernent (1) la mobilisation d'expertises pour la mise place de sites WEB ou de groupes sur les réseaux sociaux (2) la participation à des ateliers régionaux touchant à la préservation de l'environnement (3) la réalisation d'études complémentaires.

### ***Sous-Résultat 1.2 : Un diagnostic territorial et un plan de gestion du territoire sont élaborés par les parties prenantes***

#### Activité 1.2.1 : Animation d'une démarche de diagnostic territorial et formulation d'un plan de gestion concertée du Mont Gangan

L'objectif du diagnostic n'est pas de s'engager dans une longue démarche de diagnostic territorial approfondi, mais de démarrer une dynamique de concertation locale sur la base d'une connaissance partagée des enjeux, d'une analyse commune des représentations et des problématiques de préservation et de développement de ce territoire. Cet exercice de diagnostic sera ciblé autour de deux questions principales :

- Comment aboutir à une gestion durable du territoire (site et les zones tampons) ?
- Étant donné le caractère particulier du territoire, comment le développement du potentiel d'économie verte peut-il contribuer au développement local durable du Mont Gangan ?

Le diagnostic est réalisé par les acteurs impliqués et concernés par le développement de ce territoire, en particulier ses leaders et représentants. Il met en œuvre des méthodologies participatives adaptées au monde rural ([https://en.wikipedia.org/wiki/Participatory\\_rural\\_appraisal](https://en.wikipedia.org/wiki/Participatory_rural_appraisal)). Il sera accompagné méthodologiquement par une organisation expérimentée en animation de territoire, qui interviendra en collaboration avec la commune de Kindia.

La deuxième composante de l'activité vise à élaborer un plan de gestion du Mont Gangan. Les méthodologies de formulation de ce type de plan sont bien définies, par l'UICN notamment. Classiquement, elle consiste à s'appuyer sur les analyses diagnostiques pour identifier des objectifs et axes prioritaires d'intervention, identifier les marges de manœuvre (ressources) disponibles pour agir, à planifier et organiser l'action, ... L'existence d'un plan de Gestion du territoire concerté sera un outil précieux pour démarrer des actions de protection dès le classement en aire protégée du Mont Gangan.

Toutefois, la production d'un outil de pilotage de l'action territoriale de ce type exige de l'expérience dans cette approche territoriale multi acteurs. C'est pourquoi l'intervention s'appuiera sur une expertise externe capable d'accompagner le processus, de former au fil de l'eau les acteurs impliqués aux méthodes et outils de planification pour la gestion durable d'un espace, et de produire des données complémentaires et des analyses pertinentes pour alimenter la planification (identification des problèmes, définition des types de données et d'informations à rechercher, évaluation des données et des informations sur les ressources, identification des caractéristiques clés (ou des valeurs exceptionnelles), problématique de classement en aire protégée, développement d'une vision à long terme pour le site et formulation d'objectifs pour sa gestion etc.).

#### Activité 1.2.2 : Accompagner le processus de classification du Mont Gangan en tant qu'aire protégée

En complément du diagnostic territorial, ces inventaires font partie du processus de définition d'un plan d'aménagement d'une Aire Protégée. Ils sont nécessaires pour disposer d'une bonne connaissance de la valeur écologique du site – comme des savoirs traditionnels. Ils seront réalisés dès le début du projet pour pouvoir disposer de ces éléments dans la phase de formulation du plan.

La confirmation de la présence de populations de chimpanzés *Pan troglodytes* classés sur la liste des espèces « en danger » permettra de trouver de nouvelles synergies avec des Fondations de préservation de primates comme WCF, et d'attirer de nouveaux bailleurs pour accompagner les efforts de préservation.

Ces études pourraient mener à terme à la classification du Mont Gangan en tant que ZICO suivant les résultats des inventaires ornithologiques qui y seront fait. La haute valeur du lieu acté par ces inventaires (avifaune, faune sauvage, flore, lépidoptères, entomologie, etc.) pourrait permettre d'appuyer le renforcement du statut de protection du Mont Gangan et impulser une dynamique effective de préservation de ses ressources (cadre réglementaire, mise en place de brigade verte) . Toutefois, le temps du programme ne permettra pas d'aboutir sur ce point, mais simplement de commencer à construire le réseau d'acteurs pour porter la démarche.

La mise en œuvre cette activité sera accompagnée par l'Institut Royal des Sciences Naturelles dans le cadre du partenariat Public-Public signé par Enabel.

#### Activité 1.2.3 : Etudes et expertises complémentaires

Des études et analyses complémentaires viendront alimenter les réflexions, notamment pour ce qui concerne :

- Cartographie actualisée du territoire sur base de données GPS et à l'aide de cartes satellites, avec une évaluation / comparaison de l'évolution au fil du temps des surfaces impactées par les activités humaines,
- Analyses socio-économique des villages présents : démographie, services existants (Centres de santé, écoles, ...) et analyse des activités humaines sur l'environnement,
- Analyse du potentiel d'économie verte (incluant la valorisation des savoirs faire locaux sur l'usage des plantes en médecine) et recommandations spécifiques,
- Etudes visant à identifier les investissements structurants à réaliser, principalement dans le domaine touristique (Préparation activité 2. 2.4),
- Analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs impliqués.

**Sous-Résultat 1.3 : Un dispositif de pilotage pour la gouvernance de la gestion du territoire est mis en place et les principaux acteurs impliqués sont formés à assumer leurs rôles**

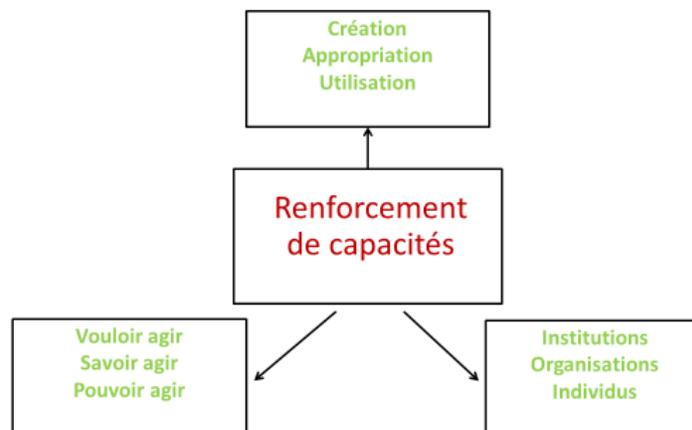
Durant l'exercice de diagnostic et de planification, un accent sera mis sur la mise en place d'un dispositif de gouvernance territoriale adapté au pilotage de l'action et à la décision concertée. Un point d'attention sera porté à la représentation des habitants du Mont dans le système de gouvernance, et en particulier à celle des femmes.

Savoir participer et contribuer positivement à une dynamique collective n'est pas une attitude innée, et demande des compétences spécifiques que tous les acteurs du territoire ne maîtrisent pas nécessairement.

Le renforcement des capacités des acteurs sera un élément essentiel de la stratégie pour assurer la durabilité des résultats. Il s'agit essentiellement de capacités :

- D'organisation et d'action collective ;
- D'élaboration, pilotage, et opérationnalisation d'un projet de territoire ;
- De mise en place et de monitoring de dispositif d'appui au développement durable (économie verte, préservation...) d'un territoire ;
- De contrôle, régulation, sanction.

Il s'agira de travailler sur les 3 dimensions présentées dans le schéma ci-dessous



**Activité 1.3.1 : Mise en place du dispositif de gouvernance pour le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du territoire et organisation des habitants pour organiser leur représentation**

Un ensemble d'actions sont destinées à la mise en place du dispositif de gouvernance :

- Appui à la définition et à la mise en place du système de gouvernance local : identification du dispositif à mettre en place (conseil local, comité de concertation, assemblée des usagers...), de sa constitution, de ses mécanismes de fonctionnement, de son champ de compétences ...
- Renforcement de la fonction animation du dispositif : appui à la sélection et formation d'un animateur de développement local qui sera le technicien du dispositif, en charge de son

animation. Un point de vigilance sera de travailler durant le programme à la mise en place des conditions minimum de pérennité de cette fonction dans le système.

- Appui à l'élaboration et l'application de dispositifs réglementaires et de premières mesures de protection effectives sur le Mont Gangan.

Un second volet de l'activité vise à organiser la représentation des habitants et de former les leaders. Le scope des capacités à renforcer sera le suivant :

- Capacités à se concerter et s'exprimer,
- Acquérir les savoirs et outils nécessaires pour modifier leurs conditions de vie,
- Capacités à planifier des actions de changements et de développement,
- Capacités à résoudre les conflits et améliorer le fonctionnement de leurs institutions,
- Affirmer, défendre et promouvoir leurs droits politiques, sociaux, économiques et culturels,
- Capacités à mobiliser des ressources humaines, financières et techniques,
- Capacités à entretenir et consolider la cohésion de leur groupe, organisation ou communauté.

Une attention particulière sera portée à trouver les modalités qui permettent aux femmes et aux jeunes de porter leur parole et de participer à la décision dans les espaces collectifs.

#### Activité 1.3.2 : Former et conseiller les acteurs impliqués dans la gestion durable du Mont Gangan aux enjeux, pratiques, méthodes et outils du développement local.

Le but de l'activité est de renforcer les compétences de diagnostic, planification, pilotage et décision, suivi, animation de la concertation des principaux acteurs directement impliqués dans la dynamique de gestion durable du Mont Gangan : la commune de Kindia, les services communaux et préfectoraux concernés (développement local, agriculture, environnement, tourisme), acteurs économiques, acteurs de l'éducation, organisation d'appui au développement, représentants des habitants du Mont...

Les principales compétences à renforcer sont les suivantes :

- Comprendre la problématique de la gestion durable des espaces naturels
- Savoir réaliser un état des lieux et une analyse = diagnostic territorial
- Savoir s'appuyer sur un diagnostic pour prioriser des objectifs d'action = formulation des objectifs et résultats du plan
- Savoir identifier ses marges de manœuvre pour agir = analyse des ressources/opportunités sur lesquelles s'appuyer pour agir
- Savoir planifier et programmer l'action de manière réaliste = planification et modalités de monitoring
- Savoir mettre en place et piloter des dispositifs d'appui au développement économique local
- Savoir piloter et suivre la mise en œuvre d'un projet de territoire
- Savoir construire et mettre en œuvre un plaidoyer

L'activité de formation/action sera accompagnée d'un coaching de proximité destiné à accompagner l'intégration et l'appropriation des savoir-faire dans la pratique. Ce coaching sera réalisé par l'organisation retenue pour mettre en œuvre le dispositif de formation, en étroite collaboration avec l'organisation impliqué dans la mise en œuvre d'animation de diagnostic et la formulation d'un plan d'aménagement et prendra la forme :

- De benchmarking avec d'autres expériences similaires à Kindia, ou en Guinée
- De temps d'appui conseil avec objectif de résultats concrets
- De parcours individualisés d'acquisition de compétence pour des fonctions particulièrement importantes à la pérennité de dynamique : animation territoriale

#### Activité 1.3.3 : Renforcer les capacités de la commune de Kindia et des services déconcentrés de l'Etat dans leur rôle et responsabilités

Le développement local étant une compétence transférée aux communes<sup>1</sup>, l'intervention soutiendra la commune de Kindia dans sa fonction de pilote du projet de territoire du Mont Gangan. Pour assurer cette responsabilité, la commune devra :

- Être garante de la dynamique de concertation locale,
- Intégrer le plan de gestion durable du Mont Gangan dans son plan de développement local et le cas échéant dans son plan annuel d'investissement,
- Mobiliser les acteurs concernés autour du projet de territoire,
- Animer la dynamique de concertation et la mise en œuvre du projet, ou déléguer son animation à une organisation suffisamment expérimentée pour le faire.

Les appuis permettront à la commune d'assurer ses missions, notamment en facilitant l'organisation des ateliers et groupes de travail qui seront nécessaires à la production du diagnostic, du plan de gestion durable, et de sa mise en œuvre.

Plusieurs services déconcentrés de l'Etat sont concernés par la mise en place d'un dispositif de gestion du territoire. Les services clés identifiés sont ceux de l'environnement, de l'agriculture, et du tourisme.

- La direction préfectorale et l'inspection régionale de l'environnement de l'eau et des forêts, et en particulier les agents communaux de l'Environnement, des Eaux et Forêts, joueront un rôle d'appui/conseil durant l'élaboration du plan de gestion du territoire et dans le processus de classification en aire protégée. Ils seront responsables de mettre en place les dispositifs de régulation et de sanction liés à l'usage de l'espace ;
- Les agents de la direction préfectorale (et communale) de l'agriculture seront mobilisés pour appuyer le travail d'adoption de pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement ;
- La direction préfectorale du Tourisme sera mobilisée pour accompagner la structuration d'une filière éco touristique.

Pour renforcer leur capacité à jouer leur rôle, l'intervention prévoit de :

- Doter 2 agents par service en équipement bureautique, informatique, et en motos pour se déplacer ;
- Elaborer et mettre en œuvre des parcours individualisés d'acquisition de compétences pour chaque agent.

#### Activité 1.3.4 : Etudes et expertises complémentaires

Etudes et expertises complémentaires pour l'accompagnement des acteurs.

---

<sup>1</sup> Article 29 du Code révisé des collectivités locales de la République de Guinée, décembre 2017 « les compétences propres des Communes sont regroupées dans des domaines suivants : la planification, le développement local, l'aménagement du territoire, l'habitat et l'urbanisme. »

## **Résultat 2 : Des initiatives pour développer des activités d'économie verte ont été appuyées**

Les sous-résultats proposés sont en lien avec les interventions en cours du portefeuille de la coopération belge en Guinée. Les activités ciblent plus particulièrement les femmes et les jeunes, qui représenteront au minimum 50% des micro et petites entreprises (MPME) accompagnées.

### ***Sous-Résultat 2.1 : des initiatives d'économie verte dans les filières agricoles porteuses ont été identifiées et accompagnées***

Les productions agricoles sont largement destinées à l'autoconsommation. Les modes de production sont essentiellement traditionnels, sans recourir à l'utilisation massive d'intrants chimiques ou de semences sélectionnées. Les techniques utilisées (Brulis, défrichage, ...) ont cependant des impacts négatifs sur l'environnement et sont peu productives. Les avancées dans le domaine des connaissances en agroécologie permettent aujourd'hui de proposer des solutions techniques qui soient à la fois rentables et respectueuses de l'environnement.

Il aurait été intéressant de soutenir les filières « ananas » et « pommes de terre », en cohérence avec l'intervention « Entrepreneuriat Agricole », mais ces filières sont marginales dans la zone. Ce type de cultures peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement et la bio-diversité dans ce type d'écosystème, du fait qu'il s'agit de monocultures assez exigeantes en intrants.

La mangue et les fruits de cueillette (Filière soutenue par « Entrepreneuriat Féminin ») offrent par contre un potentiel de valorisation important, mais la commercialisation est rendue difficile par l'état des routes, l'absence de structures de stockage et les difficultés techniques rencontrées par les unités de transformation.

Compte tenu du temps limité de l'intervention, trois axes ou domaines d'activités sont spécifiquement ciblés :

- Actions visant à réduire l'impact des activités agricoles sur l'environnement,
- Actions visant à développer la filière mangue et fruits de cueillettes durables,
- Actions ciblées sur les opportunités de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie verte,

#### **Activité 2.1.1 : Réaliser une stratégie d'appui au développement des filières agricoles et mettre en œuvre d'actions visant à réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement**

Le diagnostic prévu dans le cadre du Résultat 1 sera approfondi par des études complémentaires pour ce qui concerne l'agriculture et les filières agricoles. Elles incluent :

- Une analyse de l'impact des productions agricoles sur les écosystèmes et l'environnement, ainsi que des voies et moyens pour réduire la pression des activités humaines et agricoles sur l'environnement, sans incidence négative en termes économiques;
- Une analyse du potentiel de développement d'activités économiques dans le domaine de l'économie verte. Cette analyse prêter une attention particulière aux dimensions de genre et du potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. Une attention particulière est portée sur les éléments suivants :

- Le potentiel et les difficultés rencontrées par les entreprises de transformation dans le domaine de la transformation des fruits (Mangue/Fruits de cueillette) et des possibilités d'appuis à cette filière, ainsi que les acteurs d'appuis.
- Le potentiel et les difficultés dans la filière apicole, ainsi que les acteurs d'appuis.

Sur base du diagnostic réalisé, l'intervention ciblera des actions spécifiques à mener pour réduire l'impact des activités humaines en général et de l'agriculture en particulier sur l'environnement. Les actions envisagées (à confirmer sur base du diagnostic)

- Elaboration de messages visant (1) à communiquer les résultats du diagnostic et à sensibiliser les populations sur les impacts négatifs des pratiques agricoles actuelles, (2) à promouvoir des méthodes de production plus durables et plus rentables, principalement au travers de la sensibilisation communautaire et des messages radios.
- Accompagnement de quelques groupements de producteurs dans une démarche de transition vers des systèmes de production plus durables, sur le modèle « Champs Ecole Paysan » : cet accompagnement porte notamment sur la mise en place de compostières, de pépinières de plans agro-forestiers ou d'associations de cultures. Cet accompagnement est accompagné d'une démarche de capitalisation et d'élaboration de fiches techniques, qui seront diffusées auprès des acteurs de développement et des services techniques.
- Appui au développement et à l'usage de foyers améliorés dans les villages : le développement d'une filière de foyers améliorés – filière à haute valeur énergétique, et largement féminine– permettrait de contribuer à réduire de 60% la pression sur la ressource. Cette filière a d'ailleurs déjà été appuyée (projet COFIFAM de l'AFD) dans la Région de Kindia et a obtenu des résultats plus que probants en matière de création d'emplois et de gestion durable des ressources naturelles. L'intervention valorisera ces expériences pour développer des actions pilote sur le territoire du Mont Gangan,

Cette activité sera menée en synergie avec l'intervention « entrepreneuriat Rural » dans le cadre de son partenariat avec les ONG Eclasio et RGTA qui vise à promouvoir l'agroécologie et la gestion intégrée des ressources en eau productive.

#### Activité 2.1.2 : Accompagner de manière ciblée deux filières porteuses

La durée limitée de l'intervention oblige à nouveau de se fixer des ambitions réalistes. Deux filières seront potentiellement concernées :

- La filière mangue et fruits de cueillette, qui est déjà appuyée par les interventions en cours (« Entrepreneuriat Agricole » et Entrepreneuriat Féminin »),
- La filière apiculture, qui semble promise à un bel avenir et qui peut sans nul doute avoir des effets très positifs sur la biodiversité.

Les actions envisagées sont les suivantes :

1. Améliorer les capacités locales de transformation et de commercialisation des fruits (Mangue et fruits de cueillette)

Des unités de transformation de fruits ont été mise en place (Confiture, fruits séchés), qui ne fonctionnent plus ou ne fonctionnent pas de manière satisfaisante. Le diagnostic devra permettre d'identifier un nombre limité de clusters disposant d'un potentiel de développement. L'intervention

appuiera un à deux clusters dans leur développement : amélioration des équipements et des infrastructures, des investissements liés au packaging et aux emballages, développement d'opérations marketing. Les opérations marketing mettront l'accent sur les modes de production et l'origine des produits.

## 2. Soutien à l'apiculture

L'apiculture traditionnelle est une source de revenus complémentaires pour de nombreux habitants, qui dispose d'un potentiel de développement lié au contexte particulier de la zone et à la forte demande des marchés. Le miel est un produit facilement stockable et transportable, ce qui est un atout pour une région isolée telle que le Mont Gangan. Les méthodes traditionnelles utilisées pour sa production sont archaïques et néfastes, tant pour la vie des colonies des abeilles que pour la faune et la flore.

Des appuis spécifiques et ciblés permettront d'avoir à court terme des effets positifs et surtout démonstratifs, au travers d'action pilote de type Champs Ecole Paysans incluant (1) l'identification de groupements dynamiques (2) la mise en place de matériels adaptés (3) la formation et l'accompagnement des apiculteurs (4) l'élaboration de fiches techniques et de curricula de formation (5) l'élaboration de stratégie marketing et la recherche de modes de conditionnement adaptés (6) une mise en relation avec les marchés.

Compte tenu de la durée réduite de l'intervention, la faisabilité de réaliser les appuis mentionnés ci-dessus dans les délais impartis sera vérifiée lors du diagnostic. La priorité sera portée à la promotion de pratiques plus respectueuses de l'environnement. La mise en place de cette activité sera facilitée par l'existence d'opérateurs locaux (ONG essentiellement) ayant commencé à travailler sur cette thématique.

### Activité 2.1.3 : Expertises et études complémentaires

Expertises et études complémentaires, notamment pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin.

### ***Sous-Résultat 2.2 : Les opportunités de valorisation du potentiel d'écotourisme sont identifiées et les initiatives sont accompagnées,***

La mise en œuvre des activités sera réalisée en étroite synergie avec l'intervention Entrepreneuriat Urbain. L'intervention pourra notamment capitaliser sur l'identification des sites et circuits à fort potentiel dans la zone de Kindia et la mise en place d'un groupe de travail Hospitalité & Tourisme pour le développement du secteur sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou.

L'objectif global est d'exploiter les synergies entre les deux interventions afin d'accompagner la mise à niveau du site Mont Gangan sur les volets suivants :

1. Préservation et valorisation des atouts naturels du site,
2. Mise à niveau des infrastructures d'accessibilité et d'accueil,
3. Développement de services d'accueil et de restauration,
4. Développement d'activités de divertissement.

L'intervention veillera à équilibrer les activités permettant d'initier des chantiers structurants pour la promotion de l'économie verte et de l'écotourisme dans la zone, mais en même temps la réalisation

d'activités à impact rapide pour la préservation du site et la valorisation de son potentiel écotouristique. L'intervention veillera également à adopter des approches permettant l'amélioration de l'attractivité globale du site, à travers notamment des stratégies de valorisation de sites alentours (Lac Samaya par exemple) afin de favoriser une logique de développement circuits écotouristiques.

#### Activité 2.2.1 : Etablir un diagnostic des potentialités écotouristiques

En complémentarité avec les autres interventions du portefeuille, il est nécessaire dans le cadre de cette intervention de contribuer à la réalisation d'un inventaire des potentialités touristiques du territoire. Riche par sa diversité naturelle et culturelle, le Mont Gangan mérite de relever chacune de ses spécificités qui pourrait faire l'objet d'une valorisation touristique dans le cadre de la stratégie de développement écotouristique de la zone. L'état des lieux devra être le plus exhaustif possible et précis au moyen de coordonnées GPS (points et traces) pour servir de base dans l'élaboration d'une stratégie spécifique au Mont Gangan. Dans la mesure du possible, les études préalables nécessitant le plus de temps seront initiées en amont de l'intervention, à travers l'outil CAPACITA ou à travers l'intervention Entrepreneuriat Urbain.

#### Activité 2.2.2 : Identifier les villageois du Mont Gangan qui pourraient bénéficier d'une manière directe ou indirecte au développement du tourisme et les professionnaliser

Cette activité visera à identifier de façon spécifique les groupes cibles du Mont Gangan. La mobilisation de partenaires ayant une expérience dans la valorisation du potentiel d'écotourisme en Guinée et d'une connaissance fine des communautés présentes sur le Mont Gangan sera nécessaire pour se rendre dans les communautés, les sensibiliser aux principes de l'écotourisme et aux bénéfices qu'ils pourraient tirer en étant partie prenante de l'activité d'écotourisme. Suivant la volonté, les savoir-faire de chacun, des services de buvette, restauration, découverte de village, etc. pourront être identifiés auprès des villageois. Cette identification des acteurs locaux permettra de définir les besoins en accompagnement, renforcement de capacités et développement d'offre écotouristique. De là, le prestataire pourra commencer à structurer les acteurs identifiés et créer des groupements villageois autour de l'activité tourisme. Ces activités seront conduites en synergie avec l'intervention Entrepreneuriat Urbain qui accompagne notamment des opérateurs économiques actifs dans le cluster Hospitalité & Tourisme.

Une fois les acteurs identifiés avec le type de services pouvant être offert aux visiteurs (services de guidage, de portage, de restauration, d'hébergement chez l'habitant, prestation de découverte de la vie traditionnelle autour de l'élevage ou de l'agriculture) dans un lieu géographique, un accompagnement technique s'effectuera pour former ces populations à l'activité.

Le programme de renforcement de capacités des bénéficiaires pourra contenir des modules communs à tous autour de l'écotourisme et son concept ; sa mise en application ; l'accueil du public de manière générale ; la tenue d'un groupe de touristes ; le comportement à avoir des deux parties ; le respect des us et coutumes ; apprentissage de la langue française ; etc. Puis, des modules spécifiques seront développés pour chaque métier : guide, porteur, restaurateur, gîteur. Les communautés du Mont Gangan ayant un faible niveau d'éducation, les formations privilégieront la pratique à la théorie, ainsi que l'accompagnement de proximité pour favoriser la constance de l'apprentissage et l'implication des acteurs dans une activité qui pourrait être encore inconnue pour eux jusqu'à présent.

Pour favoriser la réussite de ces activités, le projet veillera à capitaliser sur des expériences de ce type déjà réussies en Guinée, dans le cadre de la promotion de l'écotourisme dans le Fouta notamment.

### Activité 2.2.3 : Développer une offre touristique identitaire du Mont Gangan et professionnaliser les entrepreneurs associés

Le diagnostic permettra de faire ressortir les potentialités touristiques liées à l'identité des lieux et de définir une offre touristique adaptée. On peut d'ores et déjà aisément envisager des produits écotouristiques autour des thématiques liées à la découverte de la faune, de la flore, des paysages, voire de la géologie ; ainsi que tout ce qui a trait aux valeurs écologiques de la forêt classée, et de la vie traditionnelle des communautés locales : pratiques agricoles, maraichères, élevage, les forêts sacrées et leur signification, ...

L'offre définira des produits spécifiques à chaque lieu – à l'image des clusters identitaires que nous pouvons trouver dans certains parcs nationaux : cluster autour de la thématique de l'eau, de la forêt, de la culture, ...

L'offre touristique détaillera les circuits touristiques à créer du point de départ au point d'arrivée, avec les acteurs impliqués, les services offerts, les étapes d'interprétation à prévoir pour le guide avec son groupe, les travaux d'aménagement à réaliser pour perfectionner les parcours traversés ou les aménagements pour faciliter la vision, les haltes repos avec les groupes – type aménagement de mobiliers bois tels que des tables-bancs, kiosques, reposoirs,... Enfin, elle décrira les caractéristiques techniques de chaque circuit et les préconisations en termes de conditions physiques, l'équipement à prévoir, en fonction du milieu traversé et des activités proposées. L'offre touristique sera principalement pédestre. Toutefois, il n'est pas exclu que des circuits VTT ou cyclo soient proposés en connectant le produit Mont Gangan avec les autres attractivités touristiques de la région de Kindia.

Afin d'assurer une offre touristique de qualité, il faut assurer la formation professionnelle des personnes clés comme les guides qui doivent avoir les connaissances et le savoir-faire pour la bonne promotion de la zone de Mont Gangan.

### Activité 2.2.4 : Réaliser des investissements structurants pour améliorer les infrastructures touristiques du Mont Gangan

L'offre du tourisme sera axée sur la découverte des paysages, de la biodiversité, de la culture locale. Différents points d'entrée existent pour rejoindre la chaîne des plateaux de grès du Mont Gangan : depuis Kyria, Koumbaya, Yataya, Kalema ou Waliya. Les principaux aménagements envisagés sont les suivants :

- Aménagement des pistes et des chemins d'accès, afin de faciliter l'accès au premier plateau et aux divers embranchements. Certains lieux seront équipés de main courante pour faciliter la marche dans les endroits escarpés, à flanc de falaise par exemple. Le sentier d'accès au sommet sera réaménagé de manière à faciliter la marche et limiter l'érosion : pose de marches, aménagement de plateformes, d'épaulements et de dalots.

- Amélioration de la signalétique et du balisage des sentiers de randonnée, des villages, des services offerts et des points remarquables – tel que le sommet. Une signalétique identitaire au Mont Gangan sera réfléchi dans le cadre cette intervention. Par ailleurs, à l'image des sentiers de petite randonnée développés par les Fédérations de Randonnée Pédestre, il serait pertinent de matérialiser les boucles

de randonnée créées dans la forêt par un balisage adapté (poteaux bois, peinture jaune (indication PR), par exemple).

- Organisation des points de vue et des zones de repos : étant donné qu'une offre s'organisera autour de la randonnée, il serait pertinent de développer des lieux de repos à des points d'étape identifiés dans la phase de définition de l'offre touristique. Il serait question d'aménager des tables bancs pour les pique-niques, des bancs là où le paysage offre une vue panoramique avec des ombrières.

- Aménagement du point de vue au sommet du Mont Gangan : le sommet est le point culminant de la zone, mais il n'est pas aménagé actuellement pour profiter de la vue et permettre aux visiteurs de rester se reposer. Le lieu est jonché de déchets. Dans un premier temps, une campagne de nettoyage devra être organisée pour rendre le lieu propre. Puis, dans un second temps, de l'élagage devrait être fait pour dégager un point de vue – type 180° sur la ville de Kindia et/ ou sur les paysages et la forêt du Mont Gangan. Une table de pique-nique, banc, kiosque, sont des aménagements touristiques à prévoir.

Outre les infrastructures touristiques aménagées, l'intervention s'attachera également à mener des actions ponctuelles en lien avec l'économie verte, comme la fourniture d'équipements et de panneaux solaires pour les infrastructures de santé ou les points d'eau. La mise en œuvre des chantiers valorisera autant que possible la main d'œuvre et les matériaux locaux, en s'inspirant des expériences des projets Integra et Sanita.

Activité 2.2.5 : Expertises et études complémentaires

## **2.7 Thématiques transversales**

Nous n'aborderons pas dans ce chapitre la dimension de l'environnement, puisqu'il s'agit d'une problématique centrale de l'intervention, abordée au travers d'activités spécifiques. Nous aborderons par contre les aspects de genre, de travail décent et de digitalisation / innovation.

### Dimension de Genre

Au niveau du Résultat 1 : l'intervention devra veiller à ce que les femmes et les jeunes soient représentés de manière équilibrée, et que ces représentants soient en capacités d'assurer leurs rôles sans la pression des préjugés.

- Les campagnes de sensibilisation à destination des habitants et du grand public intégreront des aspects liés aux relations de genre ; en mettant en avant le rôle essentiel de la femme dans les stratégies de préservation de l'environnement et le potentiel d'emploi dans l'économie verte. En collaboration avec l'intervention « Elle décide » des messages spécifiques visant à renforcer la place de la femme seront délivrés lors des événements organisés.
- Les femmes et les jeunes devront être représentés de manière équilibrée dans les réunions visant à établir le diagnostic et le plan de gestion du territoire, ainsi que dans le dispositif de pilotage prévu au S. 1.3. Les femmes et les jeunes qui participeront à ce dispositif bénéficieront de formations spécifiques et complémentaires (alphabétisation, droits des femmes, confiance en soi,...) pour leur permettre d'assumer leurs rôles.

Au niveau du résultat 2 : en voulant promouvoir une stratégie liée aux principes de l'économie verte, l'intervention s'inscrit dans une démarche de changement dans la manière de concevoir le rôle et la manière de fonctionner des entreprises. Il s'agit également d'une opportunité pour revoir les notions d'égalité des chances entre les hommes et les femmes, en veillant à ce que chacun ait l'opportunité de valoriser le potentiel du territoire pour en tirer des conditions de vie décentes.

- Pour le SR11 spécifique aux filières agricoles, les filières et activités ont été à priori choisies pour leur caractère « genre sensible ». L'intervention ciblera plus spécifiquement des groupements de femmes et des MPME dirigées par des femmes, dans une démarche de type « clusters » orientée vers le marché.
- Pour le SR 22 et l'écotourisme, il est entendu que ce secteur est porteur pour l'entrepreneuriat féminin (Hébergement, restauration, accueil, guide) et sera au centre de la démarche. Il 'agira de veiller à ce que les femmes et les jeunes aient un accès égal aux opportunités d'accès aux formations (Pédagogie et horaires adaptés pour les formations, équilibre dans la représentation.) et des accompagnements spécifiques pour la création d'entreprises.
- De manière transversale aux deux sous-résultats, des actions spécifiques et complémentaires seront destinées à des MPME gérées par des femmes, dans le cadre de la Convention de subsides signées entre l'intervention « Entrepreneuriat Féminin » et « LadyAgri Impact Fund ».

### Travail décent

Cette dimension est importante dans le concept d'économie verte et trouve tout son sens lorsque l'on parle de tourisme. Une collaboration a été initiée avec WSM et devrait se concrétiser par une Convention de Subsides, qui devrait permettre d'améliorer la prise en compte de cette thématique au niveau de l'ensemble des interventions du portefeuille Enabel en Guinée, grâce à des méthodologies et des outils adaptés.

### Digitalisation / Innovation

- L'utilisation de logiciels adaptés de « Systèmes d'information Géographique (SIG) et d'outils digitaux de collecte de données est incontournable dès que l'on parle de plans d'aménagements du territoire et d'aires protégées. La cartographie sera un outil précieux d'aide à la décision au moment de délimiter / partager les espaces entre les zones habitables, les zones économiques et les zones protégées.
- Les réseaux sociaux et différentes plateformes (Instagram, WhatsAapp, Facebook,.. pour permettre la promotion du potentiel économique d'un territoire ou d'entreprises, et faciliter les échanges entre utilisateurs. Un accompagnement spécifique devrait permettre de valoriser ce potentiel de communication.
- L'utilisation de tablettes / smartphone est devenue incontournable pour l'organisation de circuits de randonnées, souvent au travers de plateformes internationales. Citons notamment « maps.me » ou « alltrails », des applications très utiles et pratiques pour proposer des circuits.

## 2.8 Enveloppe budgétaire et partenariats Intervention

5	Rubrique	Budget €	Allocation budgétaire envisagée / Explication	Mode de contractualisation / partenaires
<b>COUTS OPERATIONNELS : 1.220.750 €</b>				
<b>Résultat 1 : La gouvernance territoriale pour une gestion durable du Mont Gangan est améliorée</b>				<b>668.850 €</b>
<b>SR11 : Les habitants et les riverains du territoire prennent conscience de l'importance et de l'intérêt de préserver leur espace de vie et agissent en conséquence</b>				
<b>126.000 €</b>				
Activité 1.1.1	Information, Education et communication.	48.000 €	Actions visant à informer et sensibiliser les populations, les acteurs	Convention de subsides par octroi direct avec WCF
		64.000 €	Actions visant à sensibiliser le grand public sur l'importance de préserver l'environnement sur le site, inclus classes scolaires	
Activité 1.1.2	Etudes, échanges et expertises complémentaires	14.000 €	Actions complémentaires d'information, notamment pour la conception de site WEB, participation à des événements,	Marchés publics et régie
<b>SR12 : Un diagnostic territorial et un plan de gestion du territoire sont élaborés par les parties prenantes... .... 285.000 €</b>				
Activité 1.2.1.	Diagnostic	50.000 €	Animation d'une démarche de diagnostic territorial et formulation d'un plan de gestion concerté du Mont Gangan	Convention de subsides par octroi direct GUINEE44
	Plan de gestion concerté du Mont Gangan	60.000 €	Formulation d'un plan de gestion concerté du Mont Gangan	
Activité 1.2.2	Processus de classification de l'aire protégée	75.000 €	Actions visant à accompagner le processus de classification du Mont Gangan en tant qu'aire protégée	Convention de subsides par octroi direct avec WCF
Activité 1.2.3	Etudes et expertises complémentaires	100.000 €	Etudes et expertises complémentaires en appui à la phase de diagnostic et accompagnement de l'élaboration du plan de gestion	Marchés publics et régie
<b>SR13 : Un dispositif de pilotage pour la gouvernance de la gestion durable du Mont Gangan est mis en place et les principaux acteurs impliqués sont formés à assumer leurs rôles ..... 257.850 €</b>				
Activité 1.3.1	Dispositif de gouvernance local	25.000 €	Actions visant à la mise en place du dispositif de gouvernance pour le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du territoire	Convention de subsides par octroi direct GUINEE44
		10.100 €	Accompagnement des habitants pour organiser leur représentation	
Activité 1.3.2	Formations au développement local	70.000 €	Actions visant à former et conseiller les acteurs impliqués dans la gestion durable du Mont Gangan aux enjeux, pratiques, méthodes et outils du développement local.	Marché public
Activité 1.3.3	Renforcement des capacités de la commune /STD	102.750 €	Actions visant le renforcement des capacités de la Commune de Kindia et services déconcentrés de l'Etat dans leur rôle et responsabilités	Convention de subsides par octroi direct GUINEE44 Régie
Activité 1.3.4	Etudes et expertises complémentaires	50.000 €	Etudes et expertises complémentaires pour l'accompagnement des acteurs	Marchés publics et régie

5 Rubrique		Budget €	Allocation budgétaire envisagée / Explication	Mode de contractualisation / partenaires
<b>Résultat 2 : Des initiatives pour développer des activités d'économie verte ont été appuyées</b>			<b>881.900 €</b>	
<b>SR21 : Des initiatives d'économie verte dans les filières agricoles porteuses ont été identifiées et accompagnées .....</b>			<b>459.900 €</b>	
Activité 2.1.1	Actions de protection de l'environnement	16.000 €	Réaliser une stratégie d'appui au développement des filières	Convention de subsides par octroi direct ECLOSIO
		200.000 €	Mise en œuvre d'actions visant à réduire l'impact des ménages ruraux et des activités agricoles sur l'environnement	
Activité 2.1.2	Accompagnement des filières	173.900 €	Accompagner de manière ciblée deux filières porteuses (Mangue et Fruits de cueillettes, Apiculture)	Convention de subsides par octroi direct ECLOSIO + marchés publics
Activité 2.1.3	Expertises et études	70.000 €	Expertises et études complémentaires, notamment pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin	Marchés publics
<b>SR22 : L'éco-tourisme est développé dans et autour du Mont Gangan générant des bénéficiaires pour les MPME et les populations et riverains.....</b>			<b>422.000 €</b>	
Activité 2.2.1	Diagnostic	30.000 €	Etablir un diagnostic des potentialités écotouristiques	Régie
Activité 2.2.2	Identification des bénéficiaires	22.000 €	Identifier les villageois du Mont Gangan qui pourraient bénéficier d'une manière directe ou indirecte au développement du tourisme et les professionnaliser	Marché public
Activité 2.2.3	Développement de l'offre touristique	70.000 €	Développer une offre touristique identitaire du Mont Gangan et professionnaliser les entrepreneurs associés	Convention de subsides par octroi direct AFRAT
Activité 2.2.4	Investissements structurants	270.000 €	Réaliser des investissements structurants touristiques pour améliorer les infrastructures touristiques du Mont Gangan	Marché public
Activité 2.2.5	Expertises et études complémentaires	30.000 €	Expertises et études complémentaires, notamment pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin	Marché public

<b>Moyens généraux : 349.250 €</b>			
Personnel (sauf expertise prévue au niveau du portefeuille pays)	198.660 €	Une partie du personnel administratif est déjà présent sur le pilier ENTREPRENA travaillera sur cette nouvelle intervention, à concurrence de 23 % (Idem que Entrepreneuriat Féminin)	Enabel
Investissements	46 378 €	Une voiture, équipement informatique et fournitures de bureau	Marché public (équipement et véhicules)
Fonctionnement	67.212 €	Frais de fonctionnement des véhicules, communications, quote part des charges du bâtiment de Kindia	Enabel
Suivi-évaluation, audit, appui technique	37.000 €	Backstopping et audits partagés avec ENTREPRENA	Marchés Publics (contrats cadre) Enabel
<b>Total</b>	<b>1.900.000 €</b>		

## 2.9 Chronogramme opérationnel et budgétaire

Intervention - Projet Mont Gangan		Chronogramme opérationnel					Budget €	Chronogramme financier €					
		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
<b>COUTS OPERATIONNELS</b>							<b>1.550.750</b>					<b>718.300</b>	<b>832.450</b>
<b>Résultat 1 : - La gouvernance territoriale pour une gestion durable du Mont Gangan est améliorée</b>							<b>668.850</b>					<b>346.300</b>	<b>322.550</b>
SR 1.1	Les habitants et les riverains du territoire prennent conscience de l'importance et de l'intérêt de préserver leur espace de vie et agissent en conséquence						126.000					63000	63000
SR 1.2	Un diagnostic territorial et un plan de gestion du territoire sont élaborés par les parties prenantes						285.000					150.000	135.000
SR 1.3	Un dispositif de pilotage pour la gouvernance de la gestion durable du Mont Gangan est mis en place et les principaux acteurs impliqués sont formés à assumer leurs rôles						257.850					133.300	124.550
<b>Résultat 2 : Des initiatives pour développer des activités t'économie verte ont été appuyées</b>							<b>881.900</b>					<b>372.000</b>	<b>509.900</b>
SR 2.1	Des initiatives d'économie verte dans les filières agricoles porteuses ont été identifiées et accompagnées						459.900					165.000	294.900
SR 2.2	L'éco-tourisme est développé dans et autour du Mont Gangan générant des bénéfices pour les MPME et les populations et riveraines						422.000					207.000	215.000
<b>MOYENS GENERAUX</b>							<b>349.250</b>					<b>213.417</b>	<b>135.833</b>
Personnel (sauf expertise prévue au niveau du portefeuille Pays)							198.660					113.520	85.140
Investissements							46.378					46.128	250
Fonctionnement							67.212					37.764	29.448
Suivi-évaluation, audit, appui technique							37.000					16.000	21.000
<b>BUDGET TOTAL</b>							<b>1.900.000</b>					<b>931.712</b>	<b>968.288</b>

## 3. Pilotage et suivi de l'intervention

### 3.1 Gouvernance de l'intervention

La mise en œuvre du portefeuille s'inscrit dans le cadre de la Convention Générale entre l'Etat belge et la Guinée. Le portefeuille fait l'objet d'une convention spécifique (CS) établie entre les deux parties. Une convention de mise en œuvre (CMO) entre l'Etat belge et Enabel est établie, en accord avec l'Arrêté Royal du 17/12/2017 portant approbation du premier contrat de gestion entre l'Etat belge et Enabel.

Un dispositif équilibré de gouvernance est déjà en place au niveau du portefeuille. Il vise un pilotage, un suivi et une exécution efficaces des interventions et une bonne gestion des relations partenariales établies. Pour le pilier ENTREPRENA les mécanismes de pilotage et de concertation restent similaires à ceux prévus dans le portefeuille initial.

Un Comité de Pilotage (CoPil) est déjà en place pour l'ensemble des interventions du pilier. Il se charge du suivi et de l'orientation globale des interventions au niveau stratégique. Outre Enabel, le CoPil regroupe des parties prenantes étatiques et de la société civile impliquées dans le développement de l'entrepreneuriat en Guinée. Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF) et le Ministère de l'Hôtellerie du Tourisme et de l'Artisanat (MHTA) viendront compléter le comité dès le démarrage de l'intervention 'Gangan'.

Un Comité Technique (CoTech) sera mis en place pour assurer le pilotage et le suivi de l'intervention 'Gangan' au niveau opérationnel. Il sera composé de l'Intervention Manager d'Enabel et des cadres désignés des principaux partenaires de mise en œuvre<sup>2</sup>.

Une Unité de Gestion (UG) sera opérationnalisée par Enabel pour assurer la mise en œuvre quotidienne des opérations. Dirigée par l'Intervention Manager<sup>3</sup>, elle sera composée d'une équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d'une équipe de gestion administrative et financière. Une partie des ressources humaines sera partagée avec les autres interventions du pilier ENTREPRENA et avec les cellules d'appui Fin/Admin/Contrats du portefeuille Guinée.

### 3.2 Dispositif de mise en œuvre

L'équipe d'intervention sera basée à Kindia au sein du bureau régional d'Enabel. Des ressources matérielles diverses seront mutualisées.

Le tableau ci-dessous reprend un aperçu indicatif des ressources prévues dans le bureau à Kindia. Il sert de base pour la définition des moyens généraux dans le budget d'intervention. Les moyens généraux de cette intervention sont, soit repartis avec les autres interventions du Pilier 1 au prorata de leurs enveloppes budgétaires respectives, soit alloués spécifiquement.

---

<sup>2</sup> La plateforme de pilotage et de gestion du territoire, dont la mise en place sera appuyée dans le cadre du R1 de l'intervention 'Gangan', deviendra un interlocuteur privilégié pour la planification et le monitoring des activités.

<sup>3</sup> travaillera sous la supervision et avec l'appui du Programme Manager ENTREPRENA et en étroite collaboration avec ses collègues IM des autres interventions du pilier

		Bureau Kindia
Investissements	transport	1 véhicule + 3 motos
	équipement bureaux	équipement bureau + équipement IT (bureau déjà disponible)
Fonctionnement	bureau, énergie, missions	cf. coûts moyens réels

L'équipe d'intervention sera basée à Kindia au sein du bureau régional d'ENABEL.

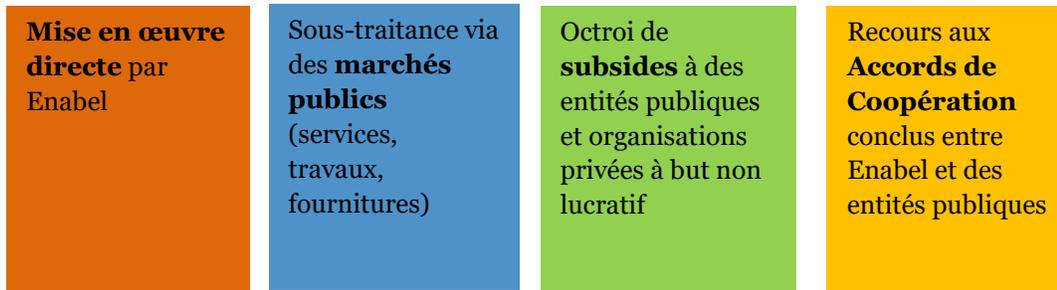
Le personnel recruté pour l'intervention 4 comprend :	
Intervention manager DEL & GRN*(International)	21 h/m
Expert National pour la Gouvernance de Territoire et Gestion Durable de Ressources Naturelles	21h/m
Expert National pour les Activités d'Economie Verte	21h/m
Assistant administratif de Direction	21 h/mois
Chauffeur	21 h / mois
Personnel d'appui : ressources mutualisées avec les interventions Entreprena présentes à Kindia	
Comptable	23 %
Contrôleur de Gestion	23 %
Logisticien	23 %
Responsable administratif & financier (RAF)*	
Expert en contractualisation (ECA)*	30 %
Expert Suivi-évaluation	10 %
Collaborateurs polyvalents	23 %
Autres coûts partagés (Représentation)	
Expert communication partagé	10 %

\* Le salaire du poste est pris en charge par le poste "Expertises" du portefeuille

En plus des équipes sur place, Enabel déploiera au besoin des expert(e)s du siège pour des missions 'appui et apprentissage' et pour des appuis ponctuels. Des expertises externes seront contractualisées

### 3.3 Outils de mise en oeuvre

La mise en œuvre du portefeuille Guinée (et les interventions qui le composent) se fait sous la responsabilité d'Enabel dans une logique de partenariat avec les autorités nationales et locales concernées et en impliquant aussi étroitement d'autres acteurs de la sphère (para-)publique de la société civile et du secteur privé.



En plus de la **mise en œuvre directe** par ses équipes d'intervention et l'apport en expertise sous différentes formes, Enabel, selon le cadre législatif et réglementaire applicable :

- peut sous-traiter des opérations (services, travaux et fournitures) à des opérateurs économiques via des **marchés publics** ;
- peut recourir à l'octroi de **subsidés** au niveau des volets du portefeuille pour lesquels des organismes publics ou privés ont des mandats ou compétences spécifiques ;
- peut recourir aux actions et/ou à l'expertise d'entités publiques, de droit public belge ou européen à travers des **accords de coopération** (« coopération horizontale non-institutionnalisée ») au niveau des domaines du portefeuille pour lesquels ces entités présentent un avantage comparatif important ;

### Mise en œuvre au travers de marchés publics

La réglementation belge des marchés publics<sup>4</sup>, ainsi que les règles internes (p.ex. pour l'attribution) définies par Enabel s'appliquent pour les marchés publics (travaux, fournitures, services) organisés dans le cadre de l'intervention.

### Mise en œuvre au travers de conventions de subsidés

Au cours de la phase de formulation de l'intervention 'Gangan', l'opportunité de recourir à des subsidés<sup>5</sup> a été identifiée. L'octroi se fera conformément au cadre légal<sup>6</sup> qui régit l'octroi des subsidés par Enabel<sup>7</sup>. Il pourra s'effectuer sur la base d'un appel à propositions ou d'un octroi direct.

La matrice développée ci-dessous donne un aperçu des acteurs identifiés lors de la formulation pouvant bénéficier d'un subside en octroi direct dans le cadre de leur contribution à la mise en œuvre de l'intervention.

<sup>4</sup> Voir loi du 15 juin 2016

<sup>5</sup> Selon les normes d'Enabel, une subvention (subside) est définie comme une contribution financière directe à un ou plusieurs bénéficiaire(s) déterminé(s) et prélevée sur le budget du projet, afin de financer la réalisation d'activités et/ou le fonctionnement d'un ou plusieurs organisme(s) poursuivant un but d'intérêt général en vue de contribuer à l'atteinte des résultats et objectifs de l'intervention. Les bénéficiaires de ces subsidés sont appelés "bénéficiaires-contractants". Les subsidés sont octroyés moyennant la signature d'une convention de subside, définissant contractuellement l'objet, le montant et la durée du subside ainsi que les engagements mutuels des signataires. Une analyse organisationnelle préalable est réalisée avant la signature d'une convention et permet d'adapter les activités en fonction des capacités réelles du bénéficiaire-contractant.

<sup>6</sup> -La loi du 21/12/98 portant création de la « Coopération Technique Belge » sous la forme d'une société de droit public, article 8, modifié par article 5 de la loi du 20 janvier 2014 ; La loi du 23 novembre 2017 – portant modification du nom de la Coopération Technique Belge et définition des missions et du fonctionnement de Enabel, Agence belge de Développement, article 3, chapitre 2 ;

-L'arrêté royal (AR) du 23/02/18 relatif à l'octroi de subsidés par Enabel et le contrôle de ceux-ci / AR rectificatif du 16/12/18.

<sup>7</sup> Les procédures en vigueur sont définies par Enabel dans son guide « pour l'élaboration et le suivi des conventions de subsidés » et de ses annexes.

Acteurs de mise en œuvre	Objet de la convention de subsides	Justification de l'octroi direct
<p>Guinée 44 (ONG française)  <a href="https://guinee44.org/">https://guinee44.org/</a>            Budget : 191.000 euro            (cf. Enveloppe Budgétaire)</p>	<p>Dans le cadre du R1 et SR 22</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la commune de Kindia pour l'animation du processus de concertation territoriale multi acteurs</li> <li>- Appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour les investissements structurants</li> </ul>	<p>GUINEE44 appuie depuis plus de 20 ans la commune de Kindia dans les thématiques d'appui à la décentralisation, inclus les aspects d'aménagement du territoire et renforcement des capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ONG disposant d'expertises et d'expériences uniques à la fois dans les domaines d'intervention ciblés et dans la zone d'intervention du projet</li> <li>➤ Fort ancrage local et partenariat historique avec la commune de Kindia et les STD, assurant une continuité et une durabilité institutionnelle</li> <li>➤ Dotée d'un staff technique + outils techniques/pédagogiques de qualité</li> <li>➤ Capacité organisationnelle (et d'absorption) intéressante</li> <li>➤ Partenaire d'Enabel depuis la reprise de la coopération avec la Guinée.</li> </ul>
<p>WILD CHIMPANZEE FOUNDATION (Fondation)  <a href="https://www.wildchimps.org/">https://www.wildchimps.org/</a>            Budget : 187 000 euro            (cf. Enveloppe Budgétaire)</p>	<p>Dans le cadre du R1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception des messages et outils de sensibilisation à destination des habitants, du grand public,</li> <li>- Appui conseil sur les aspects de préservation pour le diagnostic et mise en place du plan de gestion, principalement pour la partie du territoire classée en aire protégée</li> <li>- Compléments d'inventaires et accompagnement pour le classement en aire protégée</li> </ul>	<p>Expérience unique (et globalement réussie de création d'une aire protégée) dans le parc National du Moyen Bafing, reconnaissance et expertise reconnues au niveau Guinéen et international.</p> <p>Il n'y a pas actuellement d'autres acteurs en Guinée susceptibles de mettre en place une stratégie de gestion d'une aire protégée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ONG disposant d'expertises et d'expériences uniques à la fois dans les domaines d'intervention ciblés et en Guinée, ayant initié des activités dans la zone du Mont Gangan en lien avec les propositions du DTF,</li> <li>➤ Fort ancrage local et partenariat historique avec le MEEF, assurant une continuité et une durabilité institutionnelle</li> <li>➤ Dotée d'un staff technique + outils techniques/pédagogiques de qualité,</li> <li>➤ Capacités à mobiliser des fonds privés pour assurer une poursuite de certaines actions de préservation,</li> <li>➤ Capacité organisationnelle (et d'absorption) intéressante</li> </ul>
<p>Eclosio (ONG)  <a href="https://www.eclosio.org/">https://www.eclosio.org/</a>  <a href="https://www.eclosio.org/project/agire/">https://www.eclosio.org/project/agire/</a>            Budget : 208.000 euro            (cf. Enveloppe Budgétaire)</p>	<p>Dans le cadre du Sous Résultat 21 Agro écologie / Appui aux filières agricoles prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic environnemental et stratégie d'appui aux filières</li> <li>- Sensibilisation impact de l'agriculture, mise en place de Champs Ecole, promotion</li> </ul>	<p>L'ONG Eclosio et l'ONG locale RGTA sont partenaires d'Enabel au travers d'une CSub pour mettre en place des activités similaires à celles proposées dans le Sous Résultat 2.1. et opèrent dans l'axe Conakry-Kindia-Mamou.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ONG disposant d'expertises et d'expériences uniques à la fois dans les domaines et zones d'intervention ciblés,</li> <li>➤ Fort ancrage local et partenariat historique avec des ONG et Fédérations locales, assurant une continuité et une durabilité</li> </ul>

	d'innovations agro-écologiques, conseil agricole, accompagnement clusters ;	institutionnelle ➤ Dotée d'un staff technique + outils techniques/pédagogiques de qualité, en partie construits dans le cadre du partenariat actuel ➤ Capacité organisationnelle (et d'absorption) suffisante
Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme (AFRAT) <a href="https://afrat.com/formations/">https://afrat.com/formations/</a> Budget : 70.000 euro Ligne 02 02 03	- Dans le cadre du Sous Résultat 2.2 Accompagnement cluster Hospitalité / Tourisme	L'Association AFRAT offre une expertise spécifique à l'international et unique pour ce qui concerne la Guinée. Elle a mené des actions de formation des acteurs en Guinée, avec une très bonne satisfaction des clients AFRAT est partenaire du Volet « Entrepreneuriat urbain » pour les aspects liés au tourisme

Ces opportunités seront confirmées et le cas échéant affinées par l'Unité de Gestion au début de la mise en œuvre de l'intervention. Les analyses organisationnelles seront organisées le plus rapidement possible après la signature de la Convention et avant la signature des Conventions de Subsidés, afin d'adapter l'action et les modalités d'exécution aux capacités réelles des bénéficiaires-contractants.

De nouvelles opportunités de subsidés peuvent également être identifiées au démarrage. Notons encore qu'il est toujours possible de décider de la mise en œuvre des activités correspondantes en gestion directe ou via des marchés publics, si le subside ne s'avère finalement pas le mode contractuel le plus indiqué.

### **Coopération horizontale non-institutionnalisée entre entités publiques**

Au cours de la phase de formulation de l'intervention, une opportunité de coopération avec une entité publique de droit public belge a été identifiée : il s'agit de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) à travers le programme Cebios<sup>8</sup>. Un Accord-Cadre de Coopération (ACC 71) a déjà été signé entre Enabel et l'IRSNB. Il envisage la mutualisation des expertises diverses dans le domaine de la biodiversité<sup>9</sup>. L'IRSNB a prévu de faire une série d'ateliers en Guinée pour le 'mainstreaming' de biodiversité au niveau national. Au début de la mise en œuvre de l'intervention 'Gangan', il sera analysé plus en détail comment l'expertise de l'institut peut contribuer aux résultats de l'intervention.

D'autres opportunités de coopération pourront être identifiées par l'UG au cours de la mise en œuvre de l'intervention. Les procédures en vigueur dans le cadre de la gestion de ces accords sont définies par Enabel dans son guide « Accords de coopération ».

<sup>8</sup> Programme administré par l'IRSNB et financé par la DGD avec l'objectif de renforcer la capacité locale des pays partenaires de la Coopération belge dans le domaine de la conservation de la biodiversité et du développement durable relatif à l'éradication de la pauvreté.

<sup>9</sup> sensibilisation et partage d'expériences, conseils techniques (vision à long terme, surveillance, reporting...), intégration de la biodiversité dans des cadres politiques, plans de développement...

### 3.1 Monitoring & Evaluation, Capitalisation

Au niveau de l'intervention, les instruments nécessaires sont constitués du suivi continu de la performance incluant le processus de baseline et endline, de collecte de données désagrégées, le monitoring continu de la mise en œuvre, les audits de la qualité des données, ainsi que d'un ensemble d'activités de gestion et de partage des connaissances. Les approches privilégiées sont une réflexion systématique sur l'action (et pouvant inclure la recherche-action participative, l'apprentissage par les pairs, le développement de communautés de pratiques et la capitalisation d'expérience).

Ce monitoring permanent et systématique sera la base pour une évaluation interne par l'équipe de l'intervention avec les représentants des autres volets de Pilier 1 renforcé, le CPM et l'appui du siège (EST) permettant de détecter les besoins éventuels de réorientation. Il n'est pas prévu de faire une MTR. L'ETR du portefeuille, programmé pour 2023, prendra en compte l'évaluation de cette intervention.

Le processus de capitalisation, qui pourra se focaliser tant sur des produits que des processus, sera accompagné par les experts sectoriels d'Enabel et avec la participation des acteurs locaux. Une stratégie de communication et capitalisation sera développée au début de l'intervention pour assurer que les résultats et les apprentissages seront bien communiqués aux parties prenantes et partenaires.

### 3.2 Durée de mise en œuvre

La durée totale de mise en œuvre de l'intervention sera de 21 mois à partir du dernier trimestre 2021, dont 3 mois pour le cadrage initial (phase de démarrage) et 3 mois de clôture.

Cette durée relativement courte doit être analysée au regard de la demande de prolongation du portefeuille global qui n'a pas été acceptée en tant que telle mais qui a ouvert la possibilité d'envisager la prolongation de certaines activités dans le cadre du prochain programme de coopération. Dans cette perspective, on peut alors considérer la présente intervention comme posant les bases d'une action de plus long terme à intégrer dans un nouveau portefeuille à suivre.



La phase de démarrage sera réservée à :

- la mise en place de l'équipe ;
- la planification opérationnelle de l'intervention ;
- la mise en place du système de suivi, évaluation et capitalisation ;
- la préparation des appels à proposition et dossiers d'appel d'offre prioritaires et éventuellement des conventions de subsides.

La phase de clôture sera réservée à la clôture des contrats, à l'évaluation finale et à l'aboutissement du processus de capitalisation préparé depuis le démarrage.

### 3.3 Risques principaux de l'intervention et mesures de mitigation

RISQUES	Probabilité Impact Sévérité <sup>3,4</sup>			MESURES DE MITIGATION
Difficultés à trouver des interlocuteurs compétents et habilités dans le contexte politique actuel (Gouvernement de transition).	3	4	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts réguliers avec l'ambassade et les autres Partenaires techniques et financiers pour anticiper les risques et maintenir le dialogue</li> <li>• Le pilotage par le MCIA est un gage de stabilité dans le partenariat institutionnel</li> </ul>
La courte durée de l'intervention empêche l'efficacité de l'exécution en raison des défis liés aux modalités et procédures associées aux différentes formes contractuelles et aux capacités des partenaires (bénéficiaires contractants).	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser un.e Intervention Manager ayant des expériences en marchés publics et contractualisation, et prévoir un appui suffisant de la Représentation et le Bureau Enabel de Kindia</li> <li>• Assurer déjà le travail de préparation pour l'octroi de subside et/ou marché public par le Bureau Régional d'Enabel et la Représentation avant le démarrage officiel d'exécution de l'intervention ;</li> <li>• Autoriser les octrois directs pour les subsides prioritaires permettant le lancement rapide des activités structurantes</li> <li>• Opérationnaliser un dispositif d'appui/contrôle administratif et financier conséquent et sur mesure</li> </ul>
Un désenclavement 'accéléré' de Mont Gangan augmente fortement la pression anthropique et son impact sur la surexploitation du site Mont Gangan.	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la sensibilisation et les connaissances parties prenantes locales et visiteurs sur les aspects de préservation de l'environnement,</li> <li>• Renforcer les capacités de contrôle des services techniques,</li> <li>• Renforcer la conscience des parties prenantes sur le fait qu'il envisagé au niveau national et international de créer un Aire Protégée / Parc National de Gangan</li> </ul>
Une crise sécuritaire ou sanitaire majeure ayant des effets négatifs sur les mouvements des populations, l'économie locale et les échanges commerciaux.	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur l'importance de la préservation du site</li> <li>• Maintenir un appui même à minima en cas de crise,</li> </ul>
Un acte inattendu d'une extension et/ou augmentation des activités des militaires pour effectuer leur entraînement de tir, limitant fortement l'accès et potentiel pour le développement du secteur de (éco-)tourisme et une augmentation de tension entre la population et 'les militaires'	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une consultation et dialogue permanent avec des représentants du ministère de Défense et les invités à participer à des réunions concertation</li> </ul>

<sup>10</sup> Echelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

RISQUES	Probabilité Impact Sévérité <sup>3,4</sup>			MESURES DE MITIGATION
Difficultés dans le développement d'une stratégie cohérente pour la préservation de la zone suite au nombre élevés d'acteurs impliqués, tant au niveau local que national.	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs d'articulation, de synergie et de coordination à appuyer aux niveaux stratégiques et opérationnels (niveaux régional et local)</li> <li>Veiller à la coordination et cohérence internes des interventions du portfolio</li> </ul>
Les opportunités d'innovation et de « passage à l'échelle » et rentabilité sont limitées par un secteur privé de très petite taille, peu diversifié et essentiellement informel	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des outils et instruments d'appui aux entreprises de petite et de moyenne taille et groupements des producteurs</li> <li>Renforcer le dialogue public-privé aux niveaux national et local sur le cadre officiel de formalisation</li> </ul>
Les agriculteurs et entrepreneurs adoptent une attitude attentiste/réticente pour faire des efforts et investissements à long terme (crédit) en raison d'un manque des mécanismes et produits financiers.	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des appuis financiers alternatifs (pas de prise par l'intervention sur les taux d'intérêt ni sur la structuration des crédits)</li> <li>Renforcer le dialogue entre IF/IMF et porteurs de projets à accéder aux crédits</li> <li>Impliquer des acteurs locaux pour faciliter l'accès aux services financières et autres BDS</li> </ul>
Des conflits fonciers et/ou d'intérêts qui freinent les investissements et la réalisation des infrastructures structurantes	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un processus transparent avec l'implication des usagers actuels pour l'établissement et la planification d'un plan de gestion durable du territoire et investir suffisamment dans de bonnes études préalables</li> <li>Ciblage transparent et participatif des actions</li> </ul>
Distorsion des marchés sur les filières appuyées et une inflation et une dévaluation élevées réduisent la compétitivité des productions locales	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation et professionnalisation des filières appuyées</li> <li>Cibler la satisfaction du marché intérieur</li> <li>Cibler surtout les activités de transformation de produit agricole locale et autres activités économiques 'vertes'</li> </ul>
Faible mise à profit des capacités acquises dans le développement des activités (socio-) économiques par manque d'autres conditions de base (fonds, infra/énergie, incitations, dispositifs de continuité/releve...)	2	3	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une approche d'appui intégrée</li> <li>Mettre en place un dispositif d'accompagnement/suivi de formations</li> </ul>

### 3.4 Matrice des indicateurs

Logique d'intervention	Indicateurs ( <i>source de vérification</i> )	Baseline	Target
<b>Objectif Spécifique :</b> <i>les communautés, autorités et acteurs économiques locaux s'organisent pour la gestion durable du Mont Gangan et la valorisation du potentiel d'économie verte du Mont Gangan.</i>	>Un dispositif de pilotage pour la gouvernance de la gestion durable du Mont Gangan est mis en place et fonctionne ;	0	1
	>Un premier plan de gestion durable du territoire Mont Gangan est formulé ;	0	1
	> Des clusters développant des Activités d'Economie Verte pour le secteur agricole et l'écotourisme sont élaborées	0	5
<b>Résultat 1 :</b> <i>La gouvernance territoriale pour une gestion durable du territoire Mont Gangan est améliorée</i>	> % de membres des différents groupes prioritaires conscients sur les thèmes des campagnes d'information (M/F) (enquête par M&E équipe)	20	50 %
	> Capacités des groupes d'acteurs à assumer leurs rôles dans la mise en œuvre du plan de gestion du territoire	0	30 %
<b>SR 1.1:</b> Les habitants et les riverains du territoire prennent conscience de l'importance et de l'intérêt de préserver leur espace de vie et agissent en conséquence	>Stratégie d'IEC élaborée de manière participative et soutenue par les parties prenantes ( <i>doc Stratégie + PV avec signatures</i> )	0	1
	>Nombre de participants des « Classes vertes » ayant acquis une conscience de la valeur patrimoniale et comment faire face aux menaces (M/F) ( <i>rapport des enquêtes/questionnaire de participants</i> )	0	300
	> Paquet d'information pour le mass-média disponible et disséminés	0	4
	>Participation des habitants et riverains (M/F) dans la prise de décision de l'action (PV des réunions de concertation)	0	75 %
<b>SR 1.2 :</b> Un diagnostic territorial concerté et un plan de gestion du territoire sont élaborés par les parties prenantes	>Un plan de gestion durable du territoire Mont Gangan est formulé et agréé par les parties prenantes ( <i>Doc + PV avec signatures</i> )	0	1
	>Rapport sur l'état des lieux socio-économique et définition des zones pour la conservation et développement socio-économique	0	1

<p><b>SR 1.3 :</b> Un dispositif de pilotage pour la gouvernance de la gestion durable du Mont Gangan est mis en place et les principaux acteurs impliqués sont formés à assumer leurs rôles ;</p>	<p>&gt;Formalisation d'un dispositif de Pilotage soutenus par les partie prenantes (<i>PV Comité</i>)</p> <p>&gt; Document(s) avec la réglementation pour la gestion et les différents secteurs socio-économique + Plan d'action et suivi (<i>Doc signé par partie prenantes avec la réglementations et modifications</i>)</p> <p>&gt;Nombre de jours de formation/nombre des participants et acteurs institutionnel qui participent</p> <p>&gt;Les STD disposent des outils nécessaires pour comprendre les enjeux liés à la gestion durable de ressources naturelles du territoire et diagnostic territorial</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>?</p>	<p>1</p> <p>A définir</p> <p>300</p> <p>50 %</p>
<p><b>Résultat 2 : des initiatives pour développer les activités d'économie verte ont été appuyées</b></p>	<p>&gt;Nombre de groupements agricoles accompagnés dans une démarche de transition vers des systèmes de production plus durables (Désagrégé par genre)</p> <p>&gt;Nombre et fonctionnalité des clusters agricoles accompagnés (indicateur agrégé prenant en compte les volumes commercialisés, l'existence de contrats, l'impact sur l'environnement,...)</p> <p>&gt;Perception de l'attractivité du Mont Gangan par les opérateurs touristiques sur base d'enquêtes base line et enquêtes fin de projet.</p>	<p>0</p> <p>0 cluster A définir lors du choix des clusters</p> <p>A définir</p>	<p>25</p> <p>3 cluster A définir lors du choix des clusters</p> <p>A définir</p>
<p><b>SR 2.1 :</b> Des initiatives d'économie verte dans les filières agricoles porteuses ont été identifiées et accompagnées</p>	<p>&gt;Une stratégie d'appui pour impulser le développement des AEV les plus porteuses est élaboré</p> <p>&gt;Nombre d'innovations testées et capitalisées dans les filières mangue et fruits de cueillettes</p> <p>&gt;Nombre d'innovations testées et capitalisées dans la filière apiculture</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>A définir</p> <p>A définir</p>
<p><b>SR 2.2 :</b> Les opportunités d valorisation du potentiel d'écotourisme sont identifiées et les initiatives sont accompagnées</p>	<p>&gt; Cartographie de l'offre de services (actuels et à développer dans les 2 ans)</p> <p>&gt;Plan de faisabilité des différents propositions d'aménagement touristique prioritaires ;</p> <p>&gt; Nombre/Valeur des investissements structurants réalisés</p> <p>&gt; Nombre d'utilisateurs des infrastructures structurantes</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>A définir</p> <p>A définir</p> <p>A définir</p>

## 4. Annexes

### Annexe1 : Synergies et complémentarités au sein du portefeuille

Volet / Intervention	Synergies envisagées
Intervention Entreprenariat Agricole	<p>La nouvelle intervention apportera des appuis à la filière mangue, qui est une des filières prioritaires dans le portefeuille actuel. Elle s'intéresse également à la mise en place de systèmes de production plus durable, qui est également un des thèmes transversaux. Plus concrètement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les MPE opérant sur la filière mangue pourront bénéficier des appuis visant à l'amélioration de l'accès au financement (subventions adossées au crédit) et aux services non financiers (Coaching des entreprises – Csub GRET).</li> <li>- Les expériences et expertises disponibles au travers de la Csub avec RGTA/ECLOSIO seront valorisées au niveau du Mont Gangan : diagnostic environnemental, agro-écologie, Approche Champs Ecole Paysans, conseil agricole, Une CSUB en octroi direct (puisque coûts supplémentaires) à RGTA/Eclosio est envisagée pour mener ces actions, notamment pour que les experts Eclosio basés au Sénégal puissent faire le diagnostic environnemental et pour que RGTA étende l'action en cours au Mont Gangan (compost, agriculture durable ...) avec du staff dédié.</li> </ul>
Intervention Entrepreneuriat Urbain	<p>La promotion de l'écotourisme sur le Mont Gangan s'inscrit en cohérence avec les appuis développés par IEUrbain à la filière Hospitalité &amp; Tourisme de l'intervention Entrepreneuriat Urbain pour ce qui concerne l'écotourisme local.,</p>
Intervention « Entrepreneuriat féminin »	<p>Le champs des synergies et complémentarités avec IE-Féminin est assez large :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La filière Fruits de cueillette » appuyée par IE-Féminin a également été priorisée dans la nouvelle intervention, ce qui lui permettra de valoriser les outils, approches et expertises disponibles.</li> <li>- Une CSUB est en cours de finalisation au niveau de IE-Féminin l'accompagnement des entreprises gérées par des femmes et des jeunes : les entreprises du Mont Gangan pourront bénéficier de cette offre de service</li> <li>- Des appuis aux femmes teinturières de Kindia sont programmés, en lien avec le cluster Hospitalité/Tourisme dans le cadre du programme PEPITES.</li> </ul> <p>Un montant forfaitaire sera mobilisé pour la prise en compte des entrepreneures du Mont GANGAN, en complément aux budgets prévus dans le programme PEPITES.</p>

## Annexe 2 : rôles et mandats des acteurs institutionnels

Acteurs	Mandats	Implication dans le projet
Commune Urbaine de Kindia	La Commune Urbaine de Kindia dispose de sa propre structure de gestion pour assurer son développement socio-économique local. La mise en œuvre des actions de développement est financée sur fonds propres, sur fonds d'emprunt ou sur fonds de concours.	Partenariat au travers d'une CSub avec Guinée44 pour tout ce qui concerne le développement socio-économique local; C'est le principal partenaire de l'intervention dans la mise en œuvre sur les dimensions socio-économiques et aménagement de territoire; La valorisation du potentiel d'éco-tourisme du Mont Gangan rentre dans ses compétences, avec l'appui de la direction du tourisme.
Inspection Régionale de l'Environnement, des Eaux et forêts	Cette structure étatique est chargée de s'assurer de l'application au niveau régional de la politique du gouvernement en matière de protection de l'environnement.	Il s'agira de trouver un juste équilibre entre la nécessité de préserver le site de Gangan et la satisfaction des besoins essentiels des communautés (alimentation, bois de service, d'énergie et d'œuvre, les soins médicaux, les cultures, pêche, élevage, etc.).
Direction préfectorale de l'environnement, des eaux et forêts	Cette direction est chargée d'appliquer localement le contenu des différentes politiques publiques en matière de protection de l'environnement. Elle mène des actions d'information, de sensibilisation et d'implication de tous les acteurs et des parties prenantes.  D'autres actions menées par la section des eaux et forêts : (i) suivi des PGES des entreprises ; (ii) création et entretien de pare feux dans les forêts classées ; (iii) réalisation d'opérations de mise de feux précoces pour lutter contre les feux de brousse et (iv) les enrichissements des forêts communautaires; Protection des forêts classées et reboisement des zones dégradées ; Existence d'une pépinière pour la production de plants forestiers destinés au reboisement	Au travers de la CSub WCF et de l'accord de coopération GBios, partenaire associé pour les inventaires, la sensibilisation et la création de l'aire protégée. Une attention devra être portée aux risques de conflits de compétence avec la direction préfectorale du tourisme
Direction préfectorale du tourisme	Cette Direction a pour rôle d'appliquer la politique publique relative au tourisme, à l'hôtellerie et l'artisanat au niveau de la préfecture. Elle prend des mesures pour protéger l'environnement : présence d'éco gardes qui surveillent les ressources naturelles et gestion des déchets. Elle encadre la mise en place d'Associations de tourisme et d'hôtellerie.	La direction est partie prenante dans la mise en œuvre du sous-résultat 2 et les actions de promotion du potentiel touristique de la région.

Office Guinéen des Parc et Réserves (OGUIPAR)	La gestion des aires protégées est placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, à travers l'Office Guinéen des parcs et réserves. Cet organisme public a pour mission la conception, l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de conservation, d'utilisation durable, de partage juste et équitable des bénéfices issus de la diversité biologique et de la gestion des parcs et réserves. Cet office comprend des divisions techniques et services déconcentrés.	Au travers de la CSub WCF, partenaire associé pour l'élaboration du plan de gestion des ressources naturelles
La Direction Nationale des Forêts et de la Faune (DNFF)	Sous l'autorité du Ministre en charge de l'environnement, la Direction Nationale des Forêts et de la faune a pour missions d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines des forêts et de la faune. Elle est chargée, entre autres de : (1) Définir, planifier et mettre en œuvre des stratégies et des programmes nationaux de gestion des ressources forestières et fauniques;(2) Concevoir et mettre en œuvre des programmes nationaux de défense, de restauration et de conservation des forêts;(3) Concevoir et mettre en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la désertification et les feux de brousse; (4) Coordonner la préparation du programme des investissements publics (PIP) des programmes et projets de développement forestier; (5) Coordonner et suivre l'exécution des programmes et projets publics de développement forestier; (6) Coordonner la conception et la mise en œuvre des programmes d'inventaire des ressources forestières et fauniques; (7) Coordonner et suivre la procédure d'approbation des plans d'aménagement et leur révision; (8) Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre des programmes nationaux de reboisement (9) Participer à la création et à l'aménagement des aires protégées notamment les parcs nationaux, les réserves de faune, les zones cynégétiques et les zones humides;	Au travers de la CSub WCF, partenaire associé pour l'élaboration du plan de gestion des ressources naturelles, les inventaires faune et flore.